

Ouverture d'une prétendue ambassade
à Al Qods occupée

L'Algérie et 17 pays dénoncent
une décision illégale

PAGE 16



L'ÉCHO DES
RÉSEAUX SOCIAUX

Hommage émouvant
à Warda

PAGE 15



QUOTIDIEN
CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

L'IMMOBILIER EN ALGÉRIE Entre refuge financier et crise du logement

PAGE 5



Hausse durable des prix, déséquilibre entre l'offre et la demande et fragilités structurelles du marché, le logement cristallise à la fois les inquiétudes des ménages et les dynamiques d'investissement.

Législatives
du 2 juillet
Les chiffres
clés du scrutin

PAGE 3



Algérienne des eaux
«La sécurité
hydrique est un
enjeu stratégique»

PAGE 6

Intégration africaine
L'Algérie, une
empreinte
structurante

PAGE 2



Préparation de la rentrée scolaire 2026-2027
Le ministère de l'Intérieur mobilise les walis

PAGE 4

USM Alger
Tensions et blocages en interne

PAGE 13

Intégration africaine L'Algérie, une empreinte structurante

Acteur engagé au sein du continent, l'Algérie renouvelle son attachement à l'intégration africaine et à la coopération entre États, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Afrique, dans une dynamique de paix et de développement partagés.

Fidèle à ses principes de solidarité, de paix et de coopération, l'Algérie confirme son rôle d'acteur central sur le continent africain, en multipliant les initiatives diplomatiques, économiques et politiques en faveur d'une Afrique unie, stable et intégrée. L'Algérie célèbre, aujourd'hui, la Journée mondiale de l'Afrique, dans un contexte marqué par les efforts visant à renforcer l'intégration continentale et à promouvoir la paix et la sécurité. Elle réaffirme son engagement en faveur des causes africaines et d'une Afrique unie, fondée sur la solidarité et la coopération entre États. Conformément aux principes de l'Union africaine, l'Algérie privilégie des solutions africaines aux crises du continent, dans le respect de la souveraineté des États et de leur intégrité territoriale, tout en rejetant toute forme d'ingérence extérieure.

Dans ce cadre, le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a réaffirmé l'engagement ferme de l'Algérie à soutenir l'action africaine commune et à renforcer les dynamiques d'unité, de développement et d'intégration au sein du continent. Dans un message publié sur les réseaux sociaux, il a rendu hommage aux «pères fondateurs qui ont cru en l'unité du continent et en la capacité de ses peuples à façonner leur avenir», soulignant que l'Algérie continuera, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à consolider son rôle actif au sein de l'espace africain, à travers le soutien aux initiatives collectives et le renforcement des mécanismes de solidarité et de coopération entre les États africains. Il



a également rappelé que la vision algérienne s'inscrit dans une dynamique d'intégration continentale visant la construction d'une Afrique forte, unie et capable de relever les défis économiques, politiques et sécuritaires.

L'Algérie accorde une importance particulière à la paix et à la stabilité en Afrique face aux menaces transfrontalières telles que le trafic de drogue et d'armes, la traite des êtres humains et la migration irrégulière. Elle agit activement au sein du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, considérant que sa sécurité est liée à celle du continent.

Le président Tebboune insiste sur la complémentarité entre solutions politiques et développement économique pour lutter contre les causes profondes de l'instabilité et de l'extrémisme.

L'Algérie soutient également l'intégration économique africaine à travers sa partici-

pation à des initiatives régionales, comme le Nepad, et défend les intérêts du continent au Conseil de sécurité de l'ONU, notamment pour une représentation plus équitable de l'Afrique.

UNE PRÉSENCE ACTIVE SUR LA SCÈNE CONTINENTALE

Sur le plan continental, l'Algérie a consolidé sa position en accueillant d'importants événements politiques et économiques.

Elle a également participé activement aux sommets de l'Union africaine, notamment lors de la 39^e session à Addis-Abeba. Plusieurs décisions ont salué son rôle dans la défense des intérêts du continent, à travers la déclaration d'Alger sur les crimes du colonialisme et ses efforts pour renforcer l'intégration africaine. Cette reconnaissance s'est traduite par l'attribution à l'Algérie de la présidence du Mécanisme

africain d'évaluation par les pairs et par l'exercice de responsabilités importantes au sein de l'Union africaine.

UNE DIPLOMATIE INFLUENTE ET STRATÉGIQUE

Dans ce contexte, le professeur de relations internationales Idriss Attia estime, dans une déclaration à l'APS, que l'Algérie s'impose comme un acteur influent en Afrique, notamment dans les décisions continentales et les questions de sécurité, face aux ingérences extérieures.

Il la présente comme un repère stratégique pour l'action africaine commune et un acteur clé dans la coordination des positions sur les grands enjeux du continent. Selon lui, cette dynamique illustre le renouveau de la diplomatie algérienne, notamment comme médiatrice sur des dossiers comme la réforme de l'ONU ou la sécurité au Sahel.

Il évoque enfin une «diplomatie de résultats» fondée sur des projets d'intégration régionale, tels que des infrastructures transfrontalières, visant à renforcer la coopération et le développement en Afrique.

Il conclut en rappelant que l'engagement de l'Algérie en faveur des causes justes du continent, notamment le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, demeure un principe fondamental de sa diplomatie. À travers l'équilibre de ses relations internationales et son action au sein des Nations unies, l'Algérie ambitionne de contribuer à l'émergence d'un ordre mondial multipolaire, respectueux des spécificités africaines et garant d'un développement équitable.

Synthèse Smail ROUHA

GAZ ET EXPULSIONS

Le double discours européen face à l'Algérie

Les relations entre l'Algérie et l'Espagne connaissent, depuis quelques mois, une dynamique de normalisation marquée par la réactivation du traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération après quatre ans de gel. La réactivation de ce traité entre les deux pays, le 26 mars dernier, marque un tournant diplomatique majeur, symbolisant la normalisation des relations bilatérales après quatre années de tensions liées au Sahara occidental. Pour marquer ces retrouvailles, l'Espagne sera l'invitée d'honneur de la 57^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), qui aura lieu du 22 au 27 juin prochain. Cela témoigne de «la dynamique positive que connaissent les relations algéro-espagnoles ces derniers temps» et vise à «renforcer la coopération bilatérale et explorer de nouvelles perspectives de partenariat entre les entreprises algériennes et espagnoles dans plusieurs secteurs stratégiques».

UN PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DE LA RELANCE

Cette dynamique s'appuie sur un partenariat énergétique structurant. Mais cette relance écono-

mique s'accompagne d'un durcissement sur le plan migratoire. Selon un document interne relayé par le journal ABC, la police espagnole est de nouveau autorisée à rapatrier les ressortissants algériens en situation irrégulière. Le document, daté du 4 mai, est adressé à tous les hauts responsables de la police et concerne la reprise des opérations d'expulsion vers l'Algérie. «Après de longues négociations menées par ce commissariat général et d'autres services du ministère de l'Intérieur, la situation qui empêchait l'expulsion des citoyens algériens en situation irrégulière a été résolue», précise encore le document. Il indique également que dès la réception de la note, «les autorités compétentes pourront saisir la justice espagnole en vue de placer en centres de rétention administratifs les Algériens dont le rapatriement est jugé opportun». L'unité centrale de rapatriement est chargée de superviser les opérations de renvoi forcé, notamment le lieu de détention, le port de départ et le nombre de personnes détenues simultanément. «Cette unité distribuera des adresses électro-



niques pour recevoir et envoyer les documents de ces personnes ainsi que des adresses électroniques consulaires pour mener des visioconférences d'identification qui étaient auparavant menées en personne», précise le document.

DÉBAT MIGRATOIRE EN FRANCE

En France, le débat migratoire prend également une tournure plus restrictive.

Le ministre de la Justice, Gérald Darmanin, propose un moratoire de trois ans sur l'immigration légale, estimant que la France aurait atteint ses capacités maximales d'intégration. «Il faut mettre fin à l'immigration telle qu'elle est aujourd'hui», pour-

suit le garde des Sceaux, estimant que cette question devra être tranchée lors de la prochaine élection présidentielle. Le ministre de la Justice suggère d'abord de supprimer le droit au regroupement familial pour les titulaires d'un titre de séjour lié au travail, malgré l'importance de cette main-d'œuvre dans certains secteurs.

Cette mesure concerne particulièrement les Algériens, qui représentent la deuxième plus forte communauté en France, avec 640 000 à 900 000 personnes nées en Algérie. En tenant compte des binationaux et des descendants sur deux ou trois générations, cette population dépasserait 2 à 2,7 millions de personnes.

DURCISSEMENT DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE

Par ailleurs, il préconise une révision constitutionnelle afin de remplacer les quotas migratoires actuels, purement indicatifs, par des quotas strictement contraignants. Face à l'idée d'un référendum sur l'immigration, il affirme n'avoir «jamais eu peur de la parole donnée au peuple». Le ministre assure également

qu'«il faudra changer la Constitution» pour y parvenir. Et de rappeler qu'«il va se passer beaucoup de choses d'ici à un an». «Je prendrai ma décision en fonction du seul intérêt de mon pays», a-t-il fait savoir.

Les ressortissants algériens figurent parmi les nationalités les plus représentées dans les statistiques de l'Union européenne. Qu'il s'agisse du nombre de sans-papiers identifiés ou de l'ampleur des obligations de quitter le territoire, ces données confirment une tendance migratoire qui ne faiblit pas. Les données d'Eurostat révèlent qu'en 2025, le nombre d'Algériens en situation irrégulière au sein de l'UE s'est élevé à 70 905 personnes. **H. Adryan**

**Législatives
2026**

Les chiffres clés du prochain scrutin

Le travail de vérification se poursuit afin de finaliser les listes définitives.

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a dévoilé, dans un communiqué publié samedi, le bilan final du nombre de listes ayant déposé des dossiers de déclaration collective de candidature en prévision des élections législatives prévues le 2 juillet 2026.

Après vérification des données issues de la plateforme numérique dédiée au suivi du dépôt des dossiers de candidature, ainsi que des informations consignées dans les procès-verbaux de clôture établis par les huissiers de justice affectés à cette opération, et après expiration des délais légaux, l'Anie a indiqué que le nombre de dossiers déposés au niveau des circonscriptions électorales nationales a atteint 788.

Sur ce total, 649 dossiers ont été déposés sous l'égide de 32 partis politiques, auxquels s'ajoutent un dossier présenté dans le cadre d'une alliance entre plusieurs partis politiques et 138 dossiers déposés sous l'appellation de listes libres.

Le communiqué de l'Autorité des élections précise également que le nombre total de candidats à l'intérieur du pays a atteint 10 168.

Concernant les circonscriptions électorales à l'étranger, le décompte de l'Anie fait état de 66 dossiers déposés, dont 59 sous l'égide de 18 partis politiques, un dossier dans le cadre d'une alliance de partis et 6 dossiers sous l'appellation de listes libres. Le nombre total de candidats hors du pays s'élève, quant à lui, à 528.

269 REJETS ENREGISTRÉS

Conformément au calendrier électoral établi, l'Anie avait entamé l'examen des dos-



siers de candidature dès l'expiration du délai légal de dépôt, fixé au 18 mai à minuit.

Dans son communiqué, l'Autorité des élections a indiqué que jusqu'à samedi à 15h30, 101 dossiers de listes de candidats ont été examinés. Ces dossiers se répartissent entre 86 listes présentées par des partis politiques et 15 listes libres.

Le nombre de candidats retenus a atteint 1 235, tandis que 269 candidatures ont été rejetées après examen des dossiers, précise encore le communiqué.

FLN ET RND EN TÊTE

Le scrutin du 2 juillet doit permettre le renouvellement des 407 sièges de l'Assemblée populaire nationale (APN), actuellement dominée par le Front de libé-

ration nationale (FLN) avec 98 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 58 sièges. Au sein de la majorité présidentielle, le FLN et le RND affichent l'ambition de préserver les acquis du quinquennat en cours. Le bilan publié par l'Anie révèle, d'ailleurs, que ces deux formations ont présenté le plus grand nombre de listes au niveau national, avec 69 listes chacune.

Cette dynamique pourrait également profiter à leurs alliés, notamment le Front El Moustakbel avec 68 listes et le Mouvement El Bina avec 67 listes.

Du côté de l'opposition, le Mouvement de la société pour la paix (MSP), fort de ses 64 listes, espère rééditer, voire dépasser, son résultat de 2021, lorsqu'il avait obtenu 65 sièges.

LA FIN DU BOYCOTT

Ces élections législatives pourraient également marquer le retour de plusieurs partis ayant boycotté collectivement le scrutin de 2021. Il s'agit principalement du Front des forces socialistes (FFS), du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et du Parti des travailleurs (PT), qui ont déposé respectivement 22, 8 et 29 listes de candidature. À l'étranger, c'est le Front El Moustakbel qui arrive en tête avec 8 listes déposées. Viennent ensuite le FLN, le RND et le MSP, présents chacun dans 6 circonscriptions. Le FFS a, pour sa part, présenté 5 listes, tandis que le RCD en a déposé 2.

BAISSE DU NOMBRE DE CANDIDATURES

Les chiffres dévoilés par l'Anie montrent un net recul du nombre de listes de candidats par rapport au scrutin anticipé de juin 2021. Le nombre de listes est ainsi passé de 2 288 à 788, soit une baisse de 65,5%.

Autre fait marquant : l'effondrement du nombre de listes indépendantes, passé de 1 208 en 2021 à seulement 138 en 2026. Cette baisse traduit une perte d'attractivité des candidatures indépendantes ainsi que les difficultés des acteurs non partisans à mobiliser localement.

Lors du scrutin de 2021, les listes indépendantes étaient pourtant plus nombreuses que celles présentées par les partis politiques, avec 1 208 listes contre 1 080.

Pour les sièges réservés à la diaspora, la tendance demeure également modeste avec seulement 66 listes déposées officiellement en 2026 — dont 59 listes partisans, une alliance et 6 listes indépendantes — pour un total de 528 candidats.

S. Smati

LA NEUVIÈME LÉGISLATURE

Une offensive sans précédent

La neuvième législature s'achève sur un bilan marqué par une intense dynamique législative et institutionnelle. Avec plus de 95 textes examinés et adoptés, dont plusieurs lois organiques ainsi qu'une révision technique de la Constitution, cette mandature est présentée comme l'une des plus actives qu'ait connues l'Assemblée populaire nationale (APN). Invité de l'émission «Dialogue Multimédia» sur la Radio algérienne, le professeur de droit constitutionnel, le docteur Rachid Lourari, est revenu sur les principaux enseignements de cette période parlementaire.

Selon lui, cette législature s'est distinguée non seulement par la densité de la production législative, mais également par l'élargissement du rôle du Parlement dans les domaines du contrôle politique et de la diplomatie parlementaire. «Il s'agit probablement de l'une des périodes législatives les plus riches qu'ait connues l'Assemblée populaire nationale», a-t-il affirmé, soulignant que les textes adoptés englobent aussi bien des lois ordinaires que des lois organiques, en plus d'un amendement constitutionnel «technique».

UNE ACTIVITÉ SOUTENUE

Le spécialiste estime que cette dynamique reflète la volonté des pouvoirs publics de consolider l'arsenal juridique national afin d'accompagner les transformations engagées depuis la révision constitutionnelle de 2020. Dans ce contexte, l'APN et le Conseil de la nation ont multiplié les initiatives législatives touchant plusieurs secteurs stratégiques. Le Parlement a également renforcé sa mission de contrôle de l'action gouvernementale. Le docteur Louarari rappelle que si le président de la République nomme le Premier ministre et les membres du gou-



vernement, l'exercice de leurs missions reste soumis au suivi parlementaire. Cette fonction de contrôle s'est traduite, selon lui, par une présence plus affirmée des députés dans l'évaluation des politiques publiques et le suivi de l'exécution des programmes gouvernementaux.

UNE DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE PLUS VISIBLE

L'autre fait marquant de cette législature réside dans le développement de la diplomatie parlementaire. Le professeur de droit constitutionnel note une nette évolution des relations entretenues par le Parlement algérien avec plusieurs institutions parlementaires étrangères.

Des accords de coopération et des échanges d'expériences ont été renforcés avec différents parlements à travers le monde, dans un contexte international marqué par de profondes mutations géopolitiques.

Pour le constitutionnaliste, cette ouverture contribue à améliorer l'image de l'institution parlementaire algérienne et à renforcer sa présence sur la scène internationale.

UNE «RÉVISION TECHNIQUE» DE LA CONSTITUTION

Abordant la récente révision constitutionnelle, Rachid Lourari insiste sur son caractère essentiellement formel et technique. Contrairement aux grandes réformes constitutionnelles qui modifient la nature du système politique, cette révision vise, selon lui, à corriger certaines insuffisances apparues dans la pratique institutionnelle depuis l'entrée en vigueur de la Constitution de 2020. Il considère même que cette approche introduit un nouveau concept dans la pratique constitutionnelle algérienne.

«Les modifications récentes relèvent davantage d'ajustements techniques destinés à assurer le fonctionnement normal des insti-

tutions», explique-t-il. Ces amendements ont concerné principalement l'Autorité nationale indépendante des élections, créée dans le cadre des réformes politiques engagées ces dernières années. Après plusieurs consultations électorales organisées sous sa supervision, certaines lacunes sont apparues dans le fonctionnement de cette instance.

RENFORCER LA TRANSPARENCE ÉLECTORALE

Le professeur Lourari explique que les ajustements opérés visent notamment à séparer les aspects matériels et logistiques de l'organisation des scrutins de la mission de contrôle et de supervision confiée à l'Autorité indépendante des élections.

L'objectif recherché est de permettre à cette institution de se concentrer pleinement sur sa mission constitutionnelle fondamentale : garantir la transparence et l'intégrité du processus électoral. Cette mission couvre toutes les étapes des élections, depuis la révision des listes électorales jusqu'à la proclamation des résultats. Pour le spécialiste, ces réformes traduisent la volonté des autorités de renforcer l'intégrité des institutions et d'améliorer la confiance dans les mécanismes électoraux. Il estime que la Constitution de 2020 a ouvert une nouvelle phase dans l'évolution institutionnelle du pays, nécessitant des ajustements progressifs afin d'assurer une meilleure efficacité des structures constitutionnelles.

Au terme de cette neuvième législature, le bilan présenté met ainsi en avant une activité parlementaire soutenue, portée par une volonté de modernisation institutionnelle et d'adaptation du cadre juridique aux nouveaux défis politiques et économiques du pays.

Assia M.

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Le ministère de l'Intérieur mobilise les walis

L'objectif étant de «garantir la disponibilité des infrastructures éducatives et d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves».

Mobilisation générale en vue de réussir la prochaine rentrée scolaire. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports entame les préparatifs avant même la fin de la période des examens d'une année scolaire qui s'est achevée tôt. Le ministre a, en effet, annoncé, hier, la poursuite des opérations de suivi des projets éducatifs à travers les différentes wilayas du pays, dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027. Dans un communiqué publié à ce sujet, le ministère précise que cette démarche s'inscrit dans le cadre «du suivi de terrain continu des différents projets du secteur de l'éducation à travers l'ensemble du territoire national», et ce, conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. L'objectif étant, précise le communiqué, de «garantir la disponibilité des infrastructures éducatives et d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves» en prévision de la prochaine rentrée scolaire.



Selon la même source, les walis poursuivent leurs visites d'inspection afin de s'enquérir de l'état d'avancement des projets éducatifs dans les différentes régions du pays. Ces sorties ont concerné notamment

les projets de réalisation de nouveaux établissements scolaires, ainsi que les opérations d'aménagement, d'extension et de réhabilitation des structures existantes. Le communiqué fait également état de l'inau-

guration et de la réception de plusieurs infrastructures éducatives récemment achevées, soulignant que ces opérations traduisent «la volonté constante des pouvoirs publics de soutenir le secteur de l'éducation et de renforcer les infrastructures de base destinées aux élèves». Le ministère de l'Intérieur a, par ailleurs, insisté sur l'importance stratégique accordée au secteur de l'éducation nationale, considéré comme prioritaire. Dans ce cadre, les autorités entendent poursuivre le soutien à la carte scolaire et réduire la surcharge des établissements éducatifs afin d'assurer «un environnement pédagogique adéquat et une meilleure prise en charge des élèves». Enfin, le communiqué indique que les walis ont donné des instructions fermes pour renforcer les chantiers et accélérer le rythme des travaux, tout en respectant les normes de qualité et les délais de réalisation, dans le but de réceptionner les projets restants à temps et de garantir une rentrée scolaire «dans les meilleures conditions organisationnelles et pédagogiques». **R. N.**

REGISTRE DE DOLÉANCES

Le médiateur de la République mise sur le numérique

Le médiateur de la République, Mohamed Hattab, a souligné, hier, à Ouled Djellal, l'importance du processus de numérisation du registre des doléances des citoyens qui constitue une étape qualitative vers la modernisation de l'administration et le renforcement de la démocratie participative. Hattab a précisé lors d'une visite des services de l'état-civil de la commune d'Ouled Djellal, dans le cadre d'une visite de travail dans cette wilaya, que le registre des doléances s'inscrit dans le cadre de «la consolidation des principes de la démocratie participative en permettant au citoyen de contribuer à l'amélioration de la performance du service public et d'exprimer ses avis, ses propositions et ses préoccupations en tant que partenaire essentiel dans le développement et l'amélioration du service public». Il a ajouté que parmi les objectifs essentiels de ce mécanisme figure «la réduction des déplacements des citoyens, en particulier ceux résidant en zones éloignées, en rapprochant l'administration du citoyen et en facilitant les procédures de réception et de traitement de leurs préoccupations, ainsi que la rapidité de prise en charge et l'amélioration du niveau d'efficacité et de rendement, tout en permettant de suivre les étapes de leur traitement de manière transparente et en temps réel». Le même responsable a suivi, dans la salle de réunions du siège de la wilaya, un exposé sur les activités de la délégation locale du médiateur de la République, présenté par son responsable, Farid Amara, qui a indiqué que cette instance a reçu, depuis l'année 2025, pas moins de 578 citoyens et traité 100 requêtes liées au développement. Le médiateur de la République devrait poursuivre sa visite dans la wilaya d'Ouled Djellal en inspectant plusieurs équipements publics et en écoutant des préoccupations de citoyens.

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Début de l'examen d'attestation de niveau

Les épreuves de l'examen d'attestation de niveau des apprenants à distance des cycles moyen et secondaire, au titre de l'année scolaire 2025-2026, ont débuté hier, avec la participation de plus de 700.000 candidats répartis à travers 2.369 centres d'examen au niveau national. Donnant le coup d'envoi de ces épreuves depuis le CEM Haroun ar-Rachid à Alger, le directeur général de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), Mohamed Bouaziz, accompagné de la directrice de l'éducation d'Alger-Centre, Nadia Bentahar, a indiqué que «tous les moyens

humains et matériels ont été mobilisés afin d'assurer le bon déroulement de cet examen auquel prennent part 700.100 apprenants». Bouaziz a précisé que le nombre de candidats à cet examen, qui se déroule sur une seule journée, s'élève à 272 900 candidats pour le cycle d'enseignement moyen et à 427 200 candidats pour le cycle d'enseignement secondaire. Dans ce cadre, 37 503 apprenants au sein des établissements pénitentiaires passent également l'examen d'attestation de niveau des deux cycles. A cette occasion, Bouaziz a souligné l'importance de l'enseignement à distance, devenu un

moyen de soutien à l'enseignement classique, car constituant «une seconde chance pour les apprenants souhaitant améliorer leur niveau scolaire en vue d'obtenir le Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et le baccalauréat», se félicitant des bons résultats réalisés durant les dernières années. Concernant la numérisation, le même responsable a fait savoir que l'Onefd est en passe d'utiliser les technologies de l'intelligence artificielle dans l'analyse des résultats des apprenants pour développer des méthodes pédagogiques à même d'améliorer les performances.

ENVIRONNEMENT

L'Algérie renforce sa coopération avec la Mauritanie et le Portugal

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a reçu la ministre mauritanienne de l'Environnement et du Développement durable, Mesouda Baham Mohamed Laghdaf, et le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement au Portugal, Joao Manuel Esteves, pour examiner les voies de renforcement de la coopération et du partenariat dans le secteur, indique un communiqué du ministère. Les deux rencontres se sont déroulées samedi au siège du ministère, suite à leur participation au Colloque international sur la biodiversité organisé en Algérie, à l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité, célébrée le 22 mai de chaque année.

La rencontre de Mme Krikou avec son homologue mauritanienne a été l'occasion de passer en revue les efforts en cours

visant à concrétiser le mémorandum d'entente conclu dernièrement entre les deux pays dans le secteur de l'environnement. Les deux parties ayant mis en exergue les principaux projets et axes opérationnels inscrits au titre du plan d'action conjoint, notamment en ce qui a trait à l'économie circulaire, et à la gestion et à la valorisation des différents types de déchets. Elles ont également abordé les conséquences des changements climatiques et les moyens d'y faire face, notamment le phénomène de désertification qui constitue un défi commun pour les deux pays, tout en évoquant l'expérience algérienne pionnière en matière de Barrage vert, relancé en 2023, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a également été question de l'examen des perspectives du renforcement et de la

valorisation de la biodiversité, et du développement de l'utilisation des installations et des solutions numériques modernes dans la gestion du secteur de l'environnement, selon la même source. Par ailleurs, les entretiens entre Mme Krikou et le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement au Portugal ont permis de passer en revue les expériences des deux pays dans les domaines de la protection de l'environnement. A cette occasion, les deux parties ont examiné les perspectives de conclusion d'un mémorandum d'entente entre l'Algérie et le Portugal dans le domaine de l'environnement, en sus du renforcement de la coopération dans la mise en œuvre des projets environnementaux, et de l'échange d'expertises et d'expériences, conclut le communiqué.

APS

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION

SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

L'IMMOBILIER EN ALGÉRIE

Entre refuge financier et crise du logement

Entre hausse durable des prix, déséquilibre entre l'offre et la demande et fragilités structurelles du marché, le logement cristallise à la fois les inquiétudes des ménages et les dynamiques d'investissement.

En Algérie, l'immobilier ne se limite plus à un simple secteur économique. Il s'est imposé, au fil des années, en véritable baromètre social et financier. Entre hausse durable des prix, déséquilibre structurel entre l'offre et la demande et fragilités persistantes, le logement cristallise à la fois les inquiétudes des ménages et les dynamiques d'investissement.

Dans un contexte marqué par l'incertitude économique et l'érosion progressive du pouvoir d'achat, la pierre s'est progressivement imposée comme une valeur refuge. Pour de nombreux ménages, investir dans l'immobilier apparaît comme une manière de préserver la valeur de leur épargne face à l'inflation et à la volatilité économique.

Mais cette fonction protectrice a un effet ambivalent : elle entretient elle-même la pression sur la demande, contribuant à soutenir des niveaux de prix élevés, même en l'absence d'une dynamique économique robuste.

Le marché reste, en effet, caractérisé par un déséquilibre



structurel entre une demande forte et une offre insuffisante, particulièrement dans les grandes agglomérations. À Alger, Oran, Constantine ou encore Annaba, l'accès au logement devient de plus en plus difficile pour une large partie des ménages.

UNE DYNAMIQUE HAUSSIÈRE

Cette tension ne relève pas d'un phénomène conjoncturel. Elle s'inscrit dans la durée et résulte d'une combinaison de facteurs : urbanisation rapide, croissance démographique, rareté du foncier et concentration des activités économiques dans les grandes villes.

Cette pression se reflète directement dans les prix. En 2026, un appartement de type F3 se négocie entre 12 et 18 millions de dinars à Alger. Les fourchettes

varient entre 4 et 8 millions à Oran, 7 à 12 millions à Constantine, 7 à 11 millions à Annaba et 6 à 9 millions à Sétif. Dans les quartiers résidentiels les plus prisés de la capitale, comme Hydra, El Biar ou Dely Ibrahim, les prix peuvent atteindre jusqu'à 500 000 DA le mètre carré.

Des niveaux qui traduisent une déconnexion croissante entre le marché immobilier et le revenu moyen des ménages.

L'IMMOBILIER COMME STRATÉGIE PATRIMONIALE

Au-delà du besoin de se loger, l'immobilier joue désormais un rôle central dans les stratégies financières des ménages. Dans un environnement économique incertain, il est perçu comme un instrument de protection du capital.

Ce comportement renforce la

demande, y compris sur certains segments spéculatifs, et alimente un cercle où la rareté perçue contribue à la hausse des prix.

Mais cette évolution soulève une question de fond : jusqu'où un marché peut-il rester porté par sa fonction de réserve de valeur sans répondre pleinement à sa vocation première, celle de loger ?

UN SECTEUR ATTRACTIF MAIS SÉLECTIF

Malgré les contraintes, le secteur immobilier continue d'attirer les investisseurs. Les petites surfaces destinées à la location, les locaux commerciaux et certains terrains en périphérie urbaine restent recherchés.

Cependant, les marges d'erreur se réduisent. L'emplacement, la qualité du projet et surtout la sécurité juridique deviennent des critères déterminants. Dans cer-

taines régions comme Tipasa, Blida ou Sétif, la dynamique de développement offre encore des opportunités, mais celles-ci sont de plus en plus ciblées et sélectives.

DES FRAGILITÉS STRUCTURELLES PERSISTANTES

Derrière cette vitalité apparente, plusieurs fragilités continuent de peser sur le marché. La question foncière reste centrale, malgré les efforts engagés pour encadrer les transactions et améliorer la transparence des prix.

Les délais liés à l'obtention des titres de propriété et à la régularisation des biens freinent encore la fluidité du marché. Dans ce contexte, la vigilance est de mise lors des transactions, notamment en matière de conformité juridique et administrative.

La Direction générale des impôts a d'ailleurs mis en place un référentiel officiel des prix immobiliers par wilaya pour la période 2025-2026 afin de renforcer la transparence du marché, améliorer la fiscalité et limiter les pratiques spéculatives.

À court terme, peu d'indicateurs laissent entrevoir un retournement significatif du marché. Les prix semblent s'installer durablement à des niveaux élevés, en particulier dans les grandes villes.

Mais au-delà des chiffres, la question centrale demeure : comment concilier un marché devenu refuge financier avec une demande sociale toujours plus forte en logement ?

C'est sans doute là que se jouera, dans les années à venir, l'équilibre du secteur immobilier.

Smail ROUHA

LOI PORTANT RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE POUR L'EXERCICE 2023 Un déficit de plus de 1 500 milliards de dinars

La loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2023 a été publiée au Journal officiel (JO n°37). Promulguée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 12 mai 2026, cette loi arrête les comptes définitifs de l'État pour l'année 2023. Elle dresse un bilan financier caractérisé par une amélioration des recettes publiques, malgré le maintien d'un niveau élevé de dépenses, notamment dans les secteurs sociaux, des services publics et de l'investissement.

Selon les données officielles, les recettes effectivement recouvrées atteignent 9 017,44 milliards de dinars, contre 8 925,97 milliards de dinars prévus dans la loi de finances rectificative, soit un taux de réalisation de 101,02 %. Cette performance s'explique principalement par la dynamique des recettes fiscales, la contribution des hydrocarbures et les revenus issus des participations de l'État.

La fiscalité demeure la principale source de financement du budget de l'État, avec 7 396,24 milliards de dinars, représentant

82,02% des recettes globales. Elle se compose de la fiscalité ordinaire (3 539,98 milliards de dinars) et de la fiscalité pétrolière (3 856,26 milliards de dinars), confirmant la prépondérance persistante des hydrocarbures dans les finances publiques,

malgré la progression des ressources hors énergie. Dans le détail, la fiscalité ordinaire se structure comme suit : l'impôt sur le revenu s'élève à 1 570,04 milliards de dinars, l'impôt sur la consommation à 1 500,69 milliards de dinars et les droits de douane à 354,06 milliards de dinars. L'impôt sur le capital représente 62,08 milliards de dinars, les autres impositions 33,11 milliards de dinars, tandis que les amendes administratives atteignent 20,01 milliards de dinars.

DES DÉPENSES PUBLIQUES ÉLEVÉES ET DIVERSIFIÉES

Les autres recettes s'élèvent à 86,89 milliards de dinars, issues principalement du domaine de l'État, dont 29,58 milliards de dinars de revenus de location et d'exploitation, ainsi que 37,14 milliards de dinars provenant des produits de cession d'actifs mobiliers et immobiliers.

Les revenus de participation de l'État atteignent 1 342,60 milliards de dinars, incluant notamment 494,52 milliards de dinars de dividendes des banques et établissements publics, et 848 milliards de dinars provenant des dividendes des entreprises non financières.

Les dépenses finales de l'État s'établissent à 10 593,83 milliards de dinars, dont

10 592,22 milliards de dinars exécutés par les ministères et organismes publics, et 1,60 milliard de dinars au titre des dépenses imprévues. Cette structure confirme le poids significatif des politiques publiques dans les domaines sociaux, de la protection sociale, des infrastructures, de l'éducation, de la santé, du logement, de l'agriculture et de la sécurité.

Les principaux postes de dépenses révèlent que le ministère de la Défense nationale a engagé 1 664,42 milliards de dinars, suivi du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avec 1 180,21 milliards de dinars.

Le secteur de l'éducation nationale atteint 1 230,12 milliards de dinars, celui de la santé 782,39 milliards de dinars et le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale 810,38 milliards de dinars.

UN SOLDE GLOBAL SOUS TENSION

Dans les secteurs productifs et d'investissement, l'agriculture et le développement rural représentent 782,12 milliards de dinars, les travaux publics et les infrastructures 470,37 milliards de dinars, et le logement et l'urbanisme 482,68 milliards de dinars, confirmant la poursuite de l'effort public en matière d'équipements struc-

turants.

Sur le plan de la trésorerie, l'exécution budgétaire fait apparaître un excédent des comptes spéciaux du Trésor de 329,16 milliards de dinars, compensé par certaines pertes liées aux opérations de gestion de trésorerie à hauteur de 21,16 milliards de dinars.

Le solde net des comptes spéciaux s'établit ainsi à 111,62 milliards de dinars, tandis que celui des comptes d'emprunt atteint 743,16 milliards de dinars.

Le texte mentionne également une perte globale à porter à l'avoir et au découvert du Trésor de 409,92 milliards de dinars, tandis que le solde s'élève à 4 114,60 milliards de dinars, ce qui soulève des interrogations sur l'efficacité de l'exécution des dépenses publiques.

En définitive, la loi de règlement du budget 2023 met en évidence une amélioration significative des recettes de l'État, mais également la persistance d'un déficit structurel et d'une forte pression des dépenses publiques. Elle confirme la dépendance continue aux hydrocarbures, malgré une diversification progressive des sources de revenus, tandis que les dépenses sociales et d'investissement demeurent les principaux moteurs de la politique budgétaire.

R. N.

ALGÉRIENNE DES EAUX «La sécurité hydrique est un enjeu stratégique»

Le directeur central au niveau de l'Algérienne des eaux (ADE), Salah Eddine Cheriet, a affirmé, hier, que la question de l'eau ne relève plus uniquement du service public, mais constitue désormais «un véritable enjeu de sécurité nationale et de développement durable».

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le responsable a souligné que garantir un accès équitable et régulier à l'eau potable est devenu une priorité pour l'État, particulièrement dans un contexte marqué par les changements climatiques et la raréfaction des ressources hydriques. Selon Salah Eddine Cheriet, l'Algérie multiplie les efforts pour assurer sa sécurité hydrique à travers la diversification des sources d'approvisionnement, notamment les barrages, les eaux souterraines et le dessalement de l'eau de mer.

UNE SITUATION STABLE

Il a indiqué que les importantes précipitations enregistrées cette année ont permis une amélioration notable du niveau de remplissage des barrages, contribuant ainsi à stabiliser la situation hydrique à l'échelle nationale. «La situation est aujourd'hui stable», a-t-il déclaré, ajoutant que plusieurs projets hydrauliques récemment mis en service ont permis d'améliorer progressivement l'alimentation en eau potable dans de nombreuses wilayas. Parmi ces projets, figurent notamment les stations de dessalement, mais aussi les opérations de réhabilitation des réseaux de distribution afin d'améliorer leur rendement et de réduire les pertes.

PLUS DE 292 000 FUITES RÉPARÉES EN 2025

Évoquant la problématique des pertes d'eau, Salah Eddine Cheriet a révélé que l'Algérienne des eaux a réparé plus de 292 000 fuites durant l'année 2025. Le coût moyen de réparation d'une fuite est estimé



à près de 10 000 DA, certaines interventions pouvant atteindre plusieurs centaines de milliers de dinars selon leur complexité. Le responsable distingue deux types de pertes : les pertes techniques, causées par les fuites sur les réseaux ; les pertes commerciales, liées principalement aux branchements illicites et à la consommation frauduleuse. Pour lutter contre ce phénomène, l'entreprise a mis en place un programme national basé sur la détection et la réparation rapides des fuites, la sectorisation des réseaux pour mieux gérer la pression, l'utilisation de systèmes intelligents et numériques de surveillance, la lutte contre les raccordements illégaux.

UN DISPOSITIF SPÉCIAL POUR L'AÏD EL-ADHA

À l'approche de l'Aïd El-Adha, période marquée par une hausse exceptionnelle de la consommation d'eau, l'Algérienne des eaux a élaboré un plan spécial afin d'assurer la continuité du service.

Le dispositif prévoit la mobilisation de toutes les infrastructures de production, le remplissage progressif des réservoirs d'eau, la mise en alerte des équipes techniques 24 heures sur 24, la mobilisation des camions-citernes, une coordination renforcée avec Sonelgaz afin de prévenir toute perturbation liée aux coupures d'électricité. Le responsable a précisé que l'entreprise dispose d'une capacité de stoc-

kage de près de 7,96 millions de mètres cubes d'eau. Plus de 60% des effectifs de l'entreprise, soit environ 37 000 travailleurs, seront mobilisés durant cette période afin de garantir un approvisionnement régulier à travers l'ensemble du territoire national.

APPEL À UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

Le directeur central a insisté sur l'importance du comportement citoyen dans la préservation des ressources hydriques. Selon lui, un simple robinet ouvert peut laisser couler jusqu'à 12 litres d'eau par minute, soit plus de 1 000 litres consommés lors du nettoyage d'un mouton si l'eau reste ouverte en continu, alors que les besoins réels n'excèdent pas 50 litres. Dans ce cadre, l'Algérienne des eaux a lancé une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux afin d'encourager les citoyens à adopter des comportements plus responsables.

LUTTE CONTRE LES BRANCHEMENTS ILLICITES

Le responsable a également mis en garde contre les raccordements illégaux au réseau d'eau potable, qualifiés de «menace sérieuse» pour la qualité de l'eau et la stabilité du réseau. Il a annoncé que plus de 18 500 branchements illicites ont été détectés et supprimés en 2025 grâce à des équipements de détection modernes, notamment des systèmes de géoradar. Il rappelle que le vol d'eau constitue une infraction punie par la loi, conformément à l'article 350 du Code pénal algérien.

I. Khermane

FÊTE DE L'AÏD

Mercredi, jeudi et vendredi chômés et payés

Les journées de mercredi, jeudi et vendredi prochains seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, a indiqué, hier, un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative. «A l'occasion de la fête de l'Aïd El Adha et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, les journées du mercredi 10, du jeudi 11 et du vendredi 12 Dhou El Hidja 1447 de l'hégire, correspondant aux 27, 28 et 29 mai 2026, sont chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise le communiqué.

TRANSPORT DURANT L'AÏD EL ADHA

La Sogral annonce 2 200 dessertes supplémentaires

La Société nationale d'exploitation et de gestion des gares routières de transport de voyageurs (Sogral) a annoncé, hier, dans un communiqué, la programmation de 2 200 dessertes supplémentaires au niveau national, en prévision de l'Aïd El-Adha. La société a précisé avoir mis en place un programme exceptionnel comprenant 2 200 dessertes supplémentaires, soit l'équivalent de 103 000 sièges additionnels à travers les différentes gares routières, pour satisfaire les besoins croissants des citoyens en matière de transport à l'occasion de l'Aïd El-Adha, et ce, conformément aux instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Le ministère de tutelle a donné des instructions à l'ensemble des entreprises de transport des voyageurs relevant du groupe public de transport terrestre Transtev afin de coordonner les efforts pour assurer des dessertes supplémentaires. Il a instruit égale-

ment les directions des transports de wilaya d'accorder des autorisations exceptionnelles à toutes les entreprises de transport publiques et privées pour adhérer à cette démarche et assurer les déplacements des voyageurs dans les meilleures conditions, lit-on dans le communiqué. Le programme supplémentaire se poursuivra à travers les différentes gares après l'Aïd pour garantir le retour des voyageurs dans de bonnes conditions, précise la même source, soulignant que la société veille à appliquer un système de permanence pendant les jours de l'Aïd, et ce, en coordination avec les directions des transports. Les directions des transports de wilaya avaient adressé des correspondances à l'ensemble des entreprises de transport publiques et privées, comprenant le calendrier des agents de permanence chargés d'assurer les dessertes durant les trois jours de l'Aïd El-Adha, insistant sur la nécessité de s'y conformer en coordination avec les diffé-

rents organismes concernés, particulièrement la direction des gares routières. Afin de garantir des services à la hauteur des attentes des voyageurs au sein des gares routières, la direction de la Sogral a suspendu l'ensemble des congés hebdomadaires et annuels des travailleurs, notamment ceux des guichets, de l'hygiène et de la sécurité.

RÉSERVATION NUMÉRIQUE

Dans le même contexte, Sogral a lancé un nouveau service numérique permettant aux voyageurs, depuis la semaine dernière, d'acheter des billets aller-retour via internet. Ce service concerne, dans une première étape, les lignes reliant la gare routière d'Alger à Biskra, Sétif et Tlemcen, avant sa généralisation progressive à l'ensemble des gares routières du pays. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens et de la facilitation de leurs déplacements, notamment à travers la réduction des

files d'attente générées par la forte demande sur les billets dans les gares routières, la société a annoncé la mise en place de 375 guichets de vente de billets à l'échelle nationale, dont 152 équipés de terminaux de paiement électronique (TPE). Par ailleurs, l'application Mahatati a été étendue à 62 gares routières gérées par la Sogral, permettant ainsi aux voyageurs d'acheter leurs billets en ligne sans avoir à se déplacer vers les gares, note la même source. La Sogral a, en outre, fait état de la vente de plus de 423 000 billets électroniques depuis le lancement de ce service, via l'application Mahatati, qui permet de consulter en temps réel les programmes des dessertes et d'effectuer les paiements en ligne à l'aide des cartes de paiement postales et bancaires (CIB). La société a également enregistré deux millions de téléchargements de l'application Mahatati depuis son lancement, conclut le communiqué.

R. N./APS

PRODUCTION DE VIANDE ET DE LAIT

Mega-projet à Naâma

Le projet ambitionne une production annuelle de 3 500 tonnes de viande rouge et de 30 millions de litres de lait, ainsi que la création de plus de 500 emplois directs.

La wilaya de Naâma s'affirme de plus en plus comme un pôle stratégique de l'investissement dans le Sud-Ouest, s'appuyant sur un potentiel naturel et économique diversifié, ainsi que sur des données de terrain rigoureusement établies, qui en font un espace particulièrement propice au développement des cultures stratégiques, de l'élevage et des industries de transformation.

Grâce à sa position steppique et à la richesse de ses écosystèmes, caractérisés par une diversité climatique, environnementale et biologique, la wilaya se distingue aujourd'hui comme un modèle d'intégration harmonieuse entre l'agriculture, l'industrie et l'ouverture aux dynamiques économiques internationales.

En ce sens, le Secrétaire général de la wilaya, Messaoud Boullaras, a tenu une réunion de travail avec une délégation turque de haut niveau du groupe, en présence de cadres exécutifs de la wilaya. Cette rencontre a été consacrée à la présentation et à l'examen d'un projet d'investissement agricole intégré visant la production de viande et de lait à grande échelle dans la wilaya de Naâma.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'étude des demandes de classement des projets agricoles en tant que projets stratégiques, ainsi que dans la mise en œuvre des recommandations de la cellule centrale chargée de leur classification, réunie le 11 mai



2026. Il est présenté comme une initiative pilote et un investissement intégré combinant la production céréalière et fourragère avec l'élevage bovin et ovin, reposant sur une alimentation animale produite localement au sein même du projet.

L'objectif est de renforcer l'approvisionnement des marchés local et national en viande et en lait.

Selon des sources officielles, ce projet

stratégique s'inscrit dans un plan de développement portant sur environ 19 000 têtes de bétail. Sa concrétisation nécessite la mobilisation de plus de 22 000 hectares, disposant d'importantes potentialités agricoles, notamment pour la production de fourrages et l'élevage extensif.

Le projet ambitionne une production annuelle de 3 500 tonnes de viande rouge et de 30 millions de litres de lait. Il prévoit

également la création de plus de 500 emplois directs, contribuant ainsi à la dynamisation de l'économie locale.

Cet investissement étranger constitue un modèle intégré de développement agricole, s'inscrivant dans la stratégie nationale visant à renforcer la production agricole et à améliorer le rendement des filières d'élevage. Il ambitionne également de contribuer à l'amélioration des races locales et à la modernisation des systèmes de production.

La délégation turque, accompagnée des autorités locales, a effectué une visite de terrain afin d'examiner le foncier agricole proposé pour l'implantation du projet et de vérifier sa conformité aux exigences techniques et agricoles nécessaires à sa réalisation.

Pour rappel, le secteur de l'agriculture de la wilaya de Naâma a bénéficié d'une enveloppe financière de 3 milliards de dinars destinée à la réalisation de plusieurs projets visant l'aménagement des périmètres d'investissement agricole et l'intensification des cultures stratégiques. Selon la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya, le programme de développement comprend le raccordement des périmètres agricoles à l'électricité, ainsi que l'ouverture de pistes, afin d'accompagner les investisseurs et d'accélérer le rythme de production dans plusieurs filières agricoles stratégiques.

FORMATION AGRICOLE

Ouverture d'un centre « Enrico Mattei »

Un décret présidentiel a été publié au Journal Officiel n 37, portant création d'un centre d'excellence algéro-italien, à vocation africaine, dédié à la formation, la recherche et l'innovation dans le domaine agricole, baptisé « Enrico Mattei ». Selon ce décret, n 26-193, signé le 12 mai en cours par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le siège de ce nouveau centre, placé sous la tutelle du ministre de l'Agriculture,

du Développement rural et de la Pêche, est fixé à Sidi Bel Abbès. Cet établissement public à caractère scientifique et technologique est créé dans le cadre d'un memorandum d'entente entre l'Algérie et l'Italie, signé à Rome le 23 juillet 2025.

Il pour principal objectif de renforcer les capacités nationales et africaines dans le domaine agricole à travers des partenariats de recherche axés sur la pra-

tique et des programmes de formation spécialisée.

Ses missions incluent aussi l'adoption de solutions technologiques innovantes pour améliorer la productivité, la rationalisation des ressources naturelles, la formation des jeunes africains et des formateurs, ainsi que le renforcement de la coopération régionale et internationale à travers des projets collaboratifs et d'intérêt commun traitant des questions

cruciales liées à l'agriculture, à l'eau et aux changements climatiques. Le centre « Enrico Mattei » est administré par un conseil d'administration composé de 16 membres des deux pays, à parité égale, dirigé par un directeur général et doté d'un conseil scientifique et pédagogique consultatif, issu des deux parties, dont des représentants d'universités et de centres italiens, tandis que les programmes de formation sont

élaborés et mis en œuvre en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Sur le plan financier, le texte stipule que les recettes du centre proviennent notamment des contributions de l'Algérie, de l'Italie, éventuellement d'autres pays, d'organismes internationaux, d'entreprises économiques, ainsi que des revenus de ses activités et brevets.

MOBILIA EL DJAZAÏR 2026

Au cœur des tendances du design

Le Salon Mobilia El Djazaïr 2026 se tiendra du 3 au 7 juin 2026 au Palais des Expositions SAFEX à Alger. Il s'agit d'un rendez-vous annuel incontournable qui rassemble les acteurs du mobilier, de la décoration, de l'aménagement intérieur et des solutions associées, offrant une vision complète des tendances du secteur ainsi que des innovations destinées aux professionnels comme aux visiteurs. Mobilia El Djazaïr 2026 met en lumière une large gamme de produits : meubles de bureau, mobilier de salle de bains, meubles de cuisine, objets décoratifs, accessoires d'aménagement, articles de décoration et solutions complètes d'amé-

nagement intérieur. Les exposants nationaux et internationaux y présentent leurs nouveautés et leur savoir-faire, favorisant les échanges professionnels et la découverte des dernières avancées du marché. Au cœur de l'exposition, les visiteurs peuvent rencontrer des fabricants, distributeurs, designers et spécialistes du secteur, découvrir des idées d'aménagement innovantes, s'inspirer des dernières tendances et établir des contacts d'affaires ou de collaboration. Le salon offre une opportunité unique de comparer différentes solutions et de trouver des produits adaptés aux besoins du marché algérien, maghrébin et africain. Organisé chaque



année, Mobilia El Djazaïr 2026 est devenu une plateforme de référence pour les professionnels du mobilier et de la décoration souhai-

tant renforcer leur présence, trouver de nouvelles opportunités commerciales ou s'ouvrir à des partenariats internationaux.

TRANSAHARIENNE

Une équipe technique de la SNTP au Tchad

Une équipe technique relevant de la Société nationale des Travaux publics (SNTN), s'est rendue au Tchad pour parachever les préparatifs liés à la réalisation de deux (2) tronçons de la route transsaharienne, indique dimanche un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.

« Dans le cadre de la poursuite de la série de missions techniques en République du Tchad, une équipe de cadres techniques relevant de la Société nationale des Travaux publics (SNTN), a rejoint, durant la période allant du 20 au 23 mai 2026, l'unité de topographie déployée au niveau du site du projet de la route reliant Ngouri à Bol (Tchad), dans le cadre du projet de la route transsaharienne », lit-on dans le communiqué.

Cette mission, troisième du genre pour une équipe technique relevant du secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base, s'inscrit dans le cadre de la « poursuites des préparatifs techniques et logistiques nécessaires à la réalisation du projet, en concrétisation des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les mécanismes de coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine des Travaux publics et des Infrastructures de base, à travers le suivi sur le terrain et la réalisation des projets stratégiques à dimension africaine », conclut le communiqué.

UTILISATION DE LA FONCTION MINISTÉRIELLE À DES FINS PERSONNELLES

Le pourvoi en cassation de Tahar Khaoua rejeté

Les magistrats ont estimé que les vices de forme soulevés par la défense dans le recours introduit ne reposaient sur aucun fondement juridique, ce qui a conduit au rejet du pourvoi

Par Redouane Hannachi

La chambre correctionnelle et délictuelle de la Cour suprême a rejeté le pourvoi en cassation introduit par l'ancien ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, condamné à sept années de prison ferme dans une affaire liée à des faits de corruption, d'abus d'autorité et de trafic d'influence. Selon des sources judiciaires, les magistrats ont estimé que les vices de forme soulevés par la défense dans le recours introduit ne reposaient sur aucun fondement juridique, ce qui a conduit au rejet du pourvoi. À la suite de sa condamnation, l'ancien ministre, actuellement incarcéré, avait introduit, par l'intermédiaire de ses avocats, une demande de révision du procès ainsi qu'une réévaluation de la peine prononcée à son encontre, jugée « excessive » par la défense. Son fils, Zakaria Khaoua, également poursuivi dans la même affaire, avait été condamné à deux



années de prison ferme. Lors du procès en appel devant la Cour d'Alger, le procureur général avait requis une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de huit millions de dinars contre Tahar Khaoua. Le représentant du ministère public avait considéré que l'ancien ministre était pénalement responsable des faits retenus contre lui, notamment trafic d'influence, abus de fonction, enrichissement illicite et corruption.

IMPLICATION DU FILS

Dans le même dossier, une peine de huit ans de prison ferme

assortie d'une amende de trois millions de dinars avait été requise contre son fils Zakaria Khaoua, accusé d'avoir bénéficié de privilèges et de crédits bancaires de complaisance grâce à l'influence de son père. L'accusation soutenait notamment que l'ancien ministre avait donné des instructions à l'ex-wali de Batna, Mohamed Slamani, afin de permettre à son fils d'obtenir plusieurs avantages, dont des lots de terrain. Selon l'accusation, Tahar Khaoua aurait également usé de son poste ministériel pour faciliter l'octroi à son fils d'un crédit bancaire estimé à 35 milliards de centimes, en

plus de l'acquisition de trois villas situées dans un quartier résidentiel d'Alger pour une valeur globale de 15 milliards de centimes. Au cours des audiences, l'ancien ministre avait rejeté les accusations portées contre lui, affirmant être victime d'un « complot monté de toutes pièces ».

DÉJÀ CONDAMNÉ EN 2022

Face aux questions du président de l'audience, il avait tenté d'écarter toute responsabilité pénale dans cette affaire. L'ex-ministre avait déjà été condamné en 2022 par la sixième chambre pénale de la Cour d'Alger à une

peine de 12 ans de prison ferme, assortie de la confiscation de l'ensemble de ses biens et avoirs immobiliers, pour des faits liés notamment à l'abus de fonction, l'obtention d'avantages indus et le blanchiment d'argent. Dans cette même affaire, l'ancien wali de Batna, Mohamed Slamani, avait été condamné à deux ans de prison ferme. En première instance, le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed avait condamné Tahar Khaoua à dix ans de prison ferme, tandis que son fils Zakaria avait écopé de quatre ans de prison ferme avec confiscation des biens et avoirs saisis.

LES AUTRES ACCUSÉS ACQUITTÉS

Les deux hommes avaient également été condamnés à verser solidairement au Trésor public une somme de 100 millions de dinars à titre de réparation. Les autres accusés poursuivis dans ce dossier avaient, pour leur part, été acquittés par le tribunal, qui avait ordonné la levée des mesures de contrôle judiciaire les visant. Selon les mêmes sources, les avocats de Tahar Khaoua envisagent désormais d'introduire une requête en rétractation, estimant que certains éléments de procédure liés au pourvoi en cassation n'ont pas été correctement pris en considération.

R. H.

AGRESSIONS CONTRE DES AUTOMOBILISTES

Les pourvois en cassation des auteurs rejetés

La chambre criminelle de la Cour suprême a rejeté, la semaine dernière, les pourvois en cassation introduits par les avocats de trois individus condamnés pour association de malfaiteurs et agressions armées suivies de vols. Les hauts magistrats ont estimé que les vices de forme soulevés dans les mémoires de la défense « ne reposaient sur aucune base légale ». Les trois accusés, originaires de la commune de Larbaâ et âgés de moins de 30 ans au moment des faits, avaient été condamnés l'an dernier à six années de prison ferme par la cour criminelle d'appel de Blida. Ils étaient poursuivis pour avoir agressé des automobilistes à l'aide de couteaux dans la région des virages dangereux de Tablat. L'affaire remonte au 28 octobre 2017. Selon l'enquête, les mis en cause ciblaient des conducteurs circulant dans cette zone isolée, profi-

tant parfois de pannes mécaniques pour passer à l'action. Ils avaient finalement été arrêtés un mois plus tard par les éléments de la police judiciaire de la Gendarmerie nationale, à la suite de plusieurs plaintes signalant l'existence d'un groupe de malfaiteurs sévissant dans la région. À l'audience, l'une des victimes avait reconnu deux des trois accusés. Devant la présidente du tribunal, elle avait raconté en détail l'agression dont elle avait été victime. « Deux des accusés m'ont menacé avec des couteaux, l'un à la gorge et l'autre à la jambe », avait-elle déclaré, précisant avoir été blessée à la jambe avant d'être dépouillée de son téléphone portable et d'une somme de 70 000 dinars. La victime avait également affirmé que ses agresseurs avaient volontairement endommagé les pneus de son camion afin de l'empêcher de les poursuivre. Malgré ses

blessures, elle avait réussi à rejoindre un barrage militaire avec son véhicule aux roues crevées.

10 ANS DE PRISON REQUIS

Face aux accusations, les trois inculpés ont nié les faits, soutenant devant le tribunal que les charges retenues contre eux « n'avaient aucun lien avec l'affaire pour laquelle ils comparaissaient ». La présidente de l'audience leur avait alors rappelé que leurs déclarations seraient examinées minutieusement lors des délibérations. De son côté, le procureur général avait requis dix ans de prison ferme, estimant que les preuves matérielles et les témoignages recueillis confirmaient pleinement les accusations. Il avait souligné la gravité des faits, affirmant que les accusés « avaient failli commettre l'irréparable » en s'atta-

quant à des automobilistes sans défense. Les avocats de la défense, confrontés aux déclarations contradictoires de leurs clients ainsi qu'au témoignage de la victime, s'étaient limités à solliciter des circonstances atténuantes, conformément aux dispositions des articles 53 du Code pénal et 592 du Code de procédure pénale. Il convient de rappeler que les accusés avaient été condamnés en première instance à cinq ans de prison ferme avant de faire appel du jugement, estimant les peines « trop lourdes ». Leur condamnation avait finalement été portée à six ans de réclusion lors du procès en appel. Selon des sources judiciaires, les avocats de la défense envisagent désormais d'introduire des recours en rétractation après le rejet des pourvois en cassation.

R. H.

SAISIE D'UN KG DE COCAÏNE À ORAN
Les suspects en détention provisoire



Les éléments de la première brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya d'Oran ont réussi, la semaine dernière, à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues dures au sein des quartiers populaires. L'opération a permis la saisie de plus d'un kilogramme de cocaïne. Selon un communiqué des services de sécurité, cette opération fait suite à des informations recueillies sur le terrain faisant état de l'implication des membres de ce réseau dans le commerce de ces stupéfiants, utilisant leur domicile comme lieu de stockage

et de distribution, notamment auprès des jeunes. Les investigations menées par les enquêteurs du service, en coordination permanente avec le procureur de la République territorialement compétent, ont permis d'identifier les deux suspects et de localiser leur cachette. Les mis en cause ont ensuite été arrêtés et la quantité de drogue saisie. Après l'accomplissement des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucene, qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS

Célébration de la Journée nationale

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont organisé, samedi au Centre culturel de Djamaâ El-Djazaïr, une cérémonie à l'occasion de leur journée nationale, coïncidant avec le 85e anniversaire de la mort en martyr du fondateur des SMA, Mohamed Bouras.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maamoun El Kacimi El Hoceini, d'un représentant du ministère de la Défense nationale, du SG de l'Organisation mondiale du mouvement scout (OMMS), David Berg, de responsables d'institutions et d'organismes nationaux et de responsables scouts de pays frères et amis. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, a salué «l'attention particulière accordée par le président de la République à l'école scout, dont l'action se poursuit depuis près d'un siècle au service de la patrie, de la jeunesse et de l'enfance», mettant en avant son rôle dans «le renforcement de la cohésion nationale et la mise en œuvre des programmes de secours et des actions de terrain». Il a également souligné que la célébration de la Journée nationale des SMA intervient dans un contexte marqué par «une dynamique de réformes et de développement en Algérie grâce aux démarches engagées par le président de la République, notamment en matière d'autonomisation des jeunes, de préservation du caractère social de l'Etat et de renforcement de la présence de l'Algérie aux niveaux régional et international, dans la défense des causes justes dans le monde». De son côté, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a mis en exergue le rôle central des SMA dans la société, les qualifiant d'école du patriotisme, sanctuaire de l'éducation et



pépinière de formation des hommes. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, et le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, ont, quant à eux, mis l'accent sur l'importance des SMA, en tant que phare pour les générations successives et rempart pour la défense des constantes de l'identité nationale dans toutes ses dimensions. Pour sa part, le SG de l'OMMS a salué le parcours militant héroïque du chahid Mohamed Bouras, le considérant comme une école de don de soi et de lutte, soulignant qu'il jouit «d'un

grand respect et d'une grande estime au sein de l'OMMS». Il a également salué la

décision du président de la République d'instituer une Journée nationale des SMA, reflétant ainsi la place importante qu'occupe l'action scout dans la société algérienne. A cette occasion, un film documentaire retraçant les principales étapes historiques des SMA et leur participation active à la concrétisation de plusieurs projets nationaux a été projeté.

La cérémonie s'est achevée par la distinction du président de la République, auquel a été décernée la médaille Mohamed-Bouras des Scouts musulmans algériens, en reconnaissance de son rôle important et constant dans le soutien aux SMA et à la jeunesse. Ont également été distingués le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, des membres du gouvernement ainsi que des responsables scouts algériens et d'autres issus de pays frères et amis.

Par la même occasion, une convention de coopération et de partenariat a été signée entre les SMA et le Mouloudia Club d'Alger (MCA).

Un timbre-poste à l'effigie de Mohamed Bouras

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a émis un timbre-poste, à l'occasion de la Journée nationale des Scouts musulmans algériens (SMA), célébrée le 27 mai de chaque année, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Ce timbre-poste commémoratif porte l'effigie du fondateur du mouvement des SMA, le chahid Mohamed Bouras, qui fonda le premier groupe scout en Algérie en 1930 et sacrifia sa vie pour la patrie, l'occupation française l'ayant exécuté le 27 mai 1941. L'émission de ce timbre-poste se veut un hommage à la mémoire du chahid Mohamed Bouras ainsi qu'à l'histoire profondément ancrée du scoutisme algérien, a précisé la même source.

MEILLEURS PAYS EN 2026

L'Algérie dans le top 10 africain

L'Algérie s'impose parmi les nations africaines les plus en vue dans l'édition 2026 du prestigieux classement des «Meilleurs pays», élaboré par le magazine américain US News & World Report. Se hissant à la 87e place mondiale, le pays figure dans un cercle restreint de dix nations du continent évaluées selon une batterie de critères rigoureux, allant de la gouvernance à l'économie,

en passant par la santé, les infrastructures, la culture et l'environnement. Sans surprise, ce positionnement met en lumière la structure d'une économie algérienne encore ancrée dans ses ressources en hydrocarbures. Le secteur du pétrole et du gaz demeure le poumon financier du pays, assurant l'essentiel des recettes de l'Etat et des entrées de devises. Toutefois, cette édition 2026 intervient dans un contexte de transition. Les données du rapport soulignent les efforts continus d'Alger pour diversifier son tissu économique. Des investissements progressifs sont ainsi injectés dans les secteurs de

l'agriculture, de l'industrie et des services. L'objectif affiché est d'atténuer la vulnérabilité du pays face aux fluctuations erratiques des marchés énergétiques mondiaux, même si le poids des hydrocarbures reste, pour l'heure, prédominant. Au-delà des chiffres, le rapport met en exergue les atouts structurels de l'Algérie. Doté d'une assise solide en ressources naturelles, le pays tire profit d'une position géographique hautement stratégique entre le bassin méditerranéen et l'Afrique subsaharienne, consolidant ainsi son rôle d'acteur régional incontournable dans les domaines de l'énergie,

du commerce et de la sécurité économique. L'intégration de l'Algérie dans ce top 10 reflète la diversité et la mise en concurrence des trajectoires de développement sur le continent africain. Dans ce palmarès, les profils économiques s'avèrent particulièrement hétérogènes : En somme, le maintien et la progression de l'Algérie au sein de ce club fermé restent intrinsèquement liés à la puissance de son outil énergétique et à la stabilité de ses ressources stratégiques, alors même que le défi de l'après-pétrole reste sa principale ligne de mire pour les années à venir.

Pub

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS D'ALGER
NIF 414024000016216

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 40,65,73 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et délégations de service publics. Le directeur de la Direction Des Equipements Publics De La Wilaya D'Alger. Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national avec exigences de capacités minimales N° :32/2026 REALISATION DE 02 CANTINES SCOLAIRES TYPE (300R) A TRAVERS LA WILAYA (Alger).

- LOT N°01 : REALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE 1^{ER} NOVEMBRE 1954 HAY AMIRAL COMMUNE DE BARAKI
- LOT N°02 : REALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE MAHFOUD DERMOUNI- COMMUNE D'EUCALYPTUS

Qu'à l'issue des travaux de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

N° plus	LOCALITE	Attributaire Provisoire	note de l'offre technique	Montant de soumission en TTC (DA)	Montant après correction en TTC (DA)	Délai	Critère de Choix(*)
03	BARAKI	Cocontractant : ETBPH AITOUCHE SAID N° d'identification Fiscale 19019430013518400000	36,66	25.324.141,60 DA	25.760.141,60 DA	06 MOIS	RETENU
06	EUCALYPTUS	Cocontractant : SARL BGTP BOUGHAZOUI HOUCINE N° d'identification Fiscale 099916000778238	40,66	32.394.775,00 DA	32.394.775,00 DA	06 mois	RETENU

Les autres soumissionnaire, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de La Direction Des Equipements Publics De La Wilaya D'Alger sis à 125 rue de tripoli hucein Day, dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire, afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financière.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger.

Par ailleurs cet avis d'attribution provisoire tient lieu de convocations à l'entreprise afin de se rapprocher des services de la direction afin de procéder à la signature de leurs marchés.

DÉTROIT D'ORMUZ

Bras de fer entre Washington et Téhéran

Les discussions en cours visent à trouver une solution diplomatique à un conflit aux répercussions économiques et sécuritaires désormais mondiales.

Les négociations autour d'un éventuel accord de paix entre les États-Unis et l'Iran semblent entrer dans une phase décisive, alors que les déclarations contradictoires de Washington et de Téhéran révèlent l'ampleur des divergences qui persistent, notamment autour du contrôle du détroit stratégique d'Ormuz et du programme nucléaire iranien.

Le président américain Donald Trump a affirmé qu'«une grande partie» d'un mémorandum d'entente avait déjà été négociée avec l'Iran, annonçant une possible réouverture prochaine du détroit d'Ormuz. Sur sa plateforme Truth Social, Trump a indiqué que «les aspects et détails finaux de l'accord» étaient encore en discussion et seraient dévoilés prochainement.

Selon plusieurs médias américains, dont Axios et The New York Times, le projet d'accord prévoirait une prolongation de 60 jours du cessez-le-feu, la réouverture du détroit sans frais de passage et l'assouplissement d'une partie des sanctions américaines visant les exportations pétrolières iraniennes. En contrepartie, Téhéran devrait accepter d'ouvrir des négociations sur la limitation de son programme nucléaire, suspendre certaines activités d'enrichissement d'uranium et engager des discussions sur l'élimination de ses stocks d'uranium hautement enrichi. Des responsables américains cités par le New York Times ont même évoqué «un engagement clair» de l'Iran à abandonner cet uranium, une affirmation rapidement démentie par des responsables iraniens.

TÉHÉRAN REFUSE DE CÉDER LE CONTRÔLE

Malgré les annonces optimistes de Trump, l'Iran a réaffirmé qu'il continuerait à exercer

son contrôle sur le détroit d'Ormuz, passage maritime vital par lequel transite une part importante des exportations mondiales de pétrole et de gaz.

Un porte-parole militaire iranien a déclaré sur la plateforme X que le détroit resterait «sous administration et souveraineté iraniennes complètes», même en cas d'accord avec Washington. L'agence iranienne «Fars», proche des Gardiens de la révolution, a insisté sur le fait que les déclarations américaines concernant un retour à la situation d'avant-guerre «ne reflètent pas la réalité».

Dans les faits, l'Iran affirme ne pas avoir fermé officiellement le détroit, mais le trafic maritime y reste fortement perturbé depuis plusieurs semaines. Les compagnies maritimes sont contraintes de coordonner leur passage avec les autorités iraniennes et de s'acquitter de frais élevés, alors que les attaques et menaces contre les navires ont provoqué une flambée des prix mondiaux de l'énergie.

Selon des informations relayées par Axios, le projet de mémorandum prévoit également que l'Iran retire les mines placées dans la zone maritime, tandis que les États-Unis lèveraient leur blocus sur les ports iraniens et accorderaient certaines exemptions aux sanctions.

EFFORTS DE MÉDIATION PAKISTANAIS

Le Pakistan joue désormais un rôle central dans les efforts de médiation entre Washington et Téhéran. Le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif a exprimé l'espoir que son pays accueille prochainement une nouvelle série de discussions entre les deux parties.

Le chef de l'armée pakistanaise, le général Asim Munir, s'est récemment rendu à Téhéran où il



a rencontré plusieurs hauts responsables iraniens, notamment le ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi et le président du Parlement iranien Mohammad Bagher Ghalibaf.

Les autorités pakistanaises ont évoqué des avancées «encourageantes» dans les discussions, tandis que des sources proches des négociations affirment qu'un accord global pour mettre fin à la guerre serait désormais envisageable.

Selon des informations relayées par Reuters, le plan actuellement discuté serait appliqué en plusieurs étapes : une

déclaration officielle mettant fin à la guerre, la résolution de la crise du détroit d'Ormuz, puis l'ouverture de négociations élargies sur le dossier nucléaire iranien durant une période de 30 à 60 jours.

DÉFI STRATÉGIQUE POUR TRUMP

Malgré les succès militaires revendiqués par Washington depuis le début du conflit il y a trois mois, plusieurs analystes estiment que l'administration Trump peine encore à transformer ces avancées tactiques en victoire géopolitique durable.

L'Iran a certes subi d'importantes pertes militaires et économiques, avec la destruction d'une partie de ses capacités balistiques et navales ainsi que l'élimination de plusieurs hauts commandants. Toutefois, Téhéran conserve toujours des capacités militaires significatives, notamment ses drones, ses missiles et ses stocks d'uranium enrichi proches du seuil militaire.

L'ancien négociateur américain Aaron David Miller estime ainsi que «la guerre que Trump voulait courte semble se transformer en défi stratégique de longue durée». Sur le plan intérieur, le président américain doit également faire face à une baisse de popularité alimentée par la hausse des prix de l'énergie et par les critiques visant une guerre qui ne bénéficie pas d'un soutien unanime au sein de l'opinion publique américaine.

Les tensions persistent aussi au sein du Parti républicain, où plusieurs élus commencent à s'interroger sur les objectifs réels de cette guerre et sur la stratégie de sortie de crise.

Dans ce contexte, les discussions en cours apparaissent comme une tentative de trouver une issue diplomatique à un conflit dont les conséquences économiques et sécuritaires dépassent désormais largement le cadre régional.

R.I/agences

Le Liban inclus dans les négociations d'Islamabad

L'Iran a assuré au Hezbollah que le Liban ferait partie des discussions en cours avec les États-Unis autour d'un accord destiné à mettre fin à la guerre. Dans un message adressé au secrétaire général du Hezbollah, Naim Qassem, le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi a affirmé que Téhéran poursuivrait son soutien au mouvement libanais et œuvrerait pour «un arrêt permanent et stable» des hostilités au Liban.

Malgré cette dynamique diplomatique, les affrontements se poursuivent sur le terrain. Le Hezbollah a revendiqué de nouvelles attaques contre des systèmes sionistes de défense aérienne à la frontière sud du Liban, tandis que l'armée sioniste a intensifié ses frappes et émis des ordres d'évacuation visant plusieurs localités libanaises.

SOMALIE-PUNTLAND

Nouvelle crise

Le gouvernement fédéral somalien a vivement réagi après la déclaration du président du Puntland, Said Abdullahi Deni, annonçant qu'il ne reconnaissait plus la légitimité du président somalien Hassan Sheikh Mohamud. Le ministre somalien de l'Intérieur, Ali Yusuf Ali Hosh, a accusé Deni d'entraver la construction de l'État somalien, l'unité nationale et le développement du pays. Dans une publication sur Facebook, Hosh a estimé que le communiqué publié par la présidence du Puntland «ne sert ni les intérêts du peuple du Puntland ni ceux du peuple somalien», affirmant qu'il s'inscrit dans «une série de manœuvres destinées à empêcher l'édification de l'État somalien». Le ministre a également accusé le dirigeant du Puntland de s'être opposé à plusieurs projets nationaux, notamment l'annulation de la dette somalienne, l'organisation d'élections selon le principe «une personne, une voix», l'exploitation des ressources nationales et la construction d'une armée nationale.

Selon Hosh, Deni soutient «des intérêts étrangers» et utilise le Puntland comme moyen de pression politique contre le gouvernement fédéral.

DENI REJETTE LA LÉGITIMITÉ DU PRÉSIDENT SOMALIEN

Le président du Puntland avait annoncé jeudi qu'il ne reconnaissait plus Hassan Sheikh Mohamud comme «président légitime de la Somalie», l'accusant d'«abus illégal des pouvoirs présidentiels».

Il a également appelé à une réunion urgente de l'ensemble des partis politiques somaliens afin de parvenir à un accord sur un processus électoral inclusif.

Les tensions entre Mogadiscio et le Puntland se poursuivent depuis plus d'un an, le Puntland multipliant les positions opposées aux orientations du gouvernement fédéral et refusant le dialogue avec le président somalien.

Deni a également rejoint le «Conseil pour l'avenir de la Somalie», une coalition

d'opposition réclamant le départ du pouvoir actuel.

CRAINTES D'UN SCÉNARIO SIMILAIRE AU SOMALILAND

L'analyste politique somalien Abdulwali Jama Barre estime que cette escalade reflète une crise plus profonde liée à la nature du système fédéral, aux désaccords sur les élections et au partage du pouvoir.

Selon lui, la contestation du Puntland ravive les inquiétudes d'une évolution progressive vers un scénario comparable à celui du Somaliland.

Barre souligne toutefois que le Puntland n'a pas officiellement déclaré son indépendance et affirme toujours défendre le système fédéral face à ce qu'il considère comme une centralisation excessive du pouvoir par Mogadiscio. Les divergences portent principalement sur les élections directes, les prérogatives du gouvernement central et les compétences des États régionaux.

L'analyste avertit cependant que le dan-

ger réside dans le renforcement progressif d'institutions sécuritaires et administratives autonomes au Puntland ainsi que dans l'aggravation des divisions politiques entre les autorités régionales et le gouvernement fédéral.

Le Somaliland avait proclamé son indépendance de la Somalie en 1991, profitant de la crise politique qui frappait alors Mogadiscio.

MANIFESTATIONS ANNONCÉES

La crise intervient alors que le «Conseil de salut de l'opposition», soutenu par Deni, a annoncé l'organisation de manifestations hebdomadaires à Mogadiscio à partir du 4 juin prochain. Ces rassemblements doivent se tenir chaque jeudi jusqu'à la conclusion d'un accord politique sur les élections nationales, que la nouvelle Constitution prévoit désormais au suffrage universel direct pour la première fois depuis plusieurs décennies. L'opposition rejette cependant ce processus électoral.

● COUPE D'ALLEMAGNE KANE OFFRE LE SACRE AU BAYERN

Grâce à un triplé de l'inévitable Harry Kane, le Bayern Munich a facilement battu Stuttgart (3-0) en finale de la Coupe d'Allemagne



avant-hier au Stade olympique de Berlin. L'Anglais comptabilise désormais 61 buts toutes compétitions confondues et a pleinement participé au triplé Supercoupe d'Allemagne - Coupe - Championnat avec l'équipe bavaroise cette saison. Le Bayern a été sacré champion de Bundesliga en avril dernier avec 16 points d'avance sur son dauphin le Borussia Dortmund.

● PRÉSIDENT DU REAL MADRID UN CANDIDAT DÉFIE FLORENTINO PÉREZ

L'homme d'affaires Enrique Riquelme a déposé sa candidature à la présidence de l'Real Madrid, devenant le premier candidat à défier Florentino Pérez depuis 2009.



Âgé de 37 ans et président du groupe Cox, il affirme vouloir proposer un projet "pour le club" et non contre son dirigeant actuel. Sa candidature doit encore être validée par la commission électorale. Si elle est acceptée, une élection pourrait être organisée dans les 15 jours.

● AC MILAN LUKA MODRIĆ BIEN PARTI POUR RESTER



En fin de contrat au San Siro, avec une option de prolongation d'un an, AC Milan et Luka Modrić discutent encore de l'avenir du milieu croate. Arrivé libre en 2025

après son départ du Real Madrid, le joueur de 40 ans reste performant et affirme se sentir très heureux à Milan.

Interrogé récemment, Modrić a insisté sur sa priorité actuelle : la qualification en Ligue des champions, tout en évoquant son envie de gagner un trophée avec le club. Il reste toutefois prudent concernant son avenir, laissant toutes les options ouvertes.

Touché à la pommette, il est sur le point de faire son retour avec un masque de protection. Son état physique progresse et il se dit prêt à rejouer, en attendant la décision de l'entraîneur.

● LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE LE BARÇA IMPÉRIAL

Grâce à ce succès en Ligue des champions, les Catalanes réalisent un impressionnant quadruplé cette saison, après avoir déjà remporté la Liga, la Coupe de la Reine et la Supercoupe d'Espagne.

Dominateurs, les Lyonnaises de Wendie Renard n'ont jamais réellement été en mesure de contester la supériorité du milieu de terrain

MONDIAL 2026 L'Iran s'installe au Mexique

La fédération iranienne de football a annoncé que sa sélection s'installera au Mexique et non plus à Tucson, aux États-Unis, comme cela était initialement prévu.

L'Iran a obtenu de la FIFA le transfert de son camp de base pour la Coupe du monde 2026, initialement prévu aux États-Unis, vers le Mexique. Ce changement fait suite à des tensions régionales et à des contraintes logistiques liées à la sécurité, qui ont conduit la fédération iranienne à rechercher une solution alternative à son projet initial en Arizona.

La Fédération iranienne de football a annoncé que la FIFA, instance dirigeante du football mondial, a officiellement approuvé le changement de lieu du camp d'entraînement de l'équipe nationale en vue de la Coupe du monde. Initialement prévu à Tucson (Arizona), le camp de préparation de la sélection iranienne, surnommée Team Melli, se déroulera finalement de l'autre côté de la frontière, à Tijuana (Mexique).

Selon l'Associated Press, Mehdi Taj, président de la fédération iranienne, a annoncé cette décision à l'issue de longues négociations. Ce chan-



gement est perçu comme une réponse stratégique au contexte géopolitique complexe et aux préoccupations sécuritaires persistantes concernant l'équipe nationale lors de son séjour en Amérique du Nord pour ce tournoi élargi à 48 équipes.

DES IMPÉRATIFS DE SÉCURITÉ

L'abandon du complexe sportif Kino à Tucson aurait été motivé par l'instabilité liée au conflit en cours au Moyen-Orient. Les responsables de la sécurité et les dirigeants de la fédération craignaient de plus en plus d'éventuelles perturbations et des risques pour la délégation sur le sol américain.

En s'installant à Tijuana,

juste au sud de San Diego, la fédération estime pouvoir offrir un environnement plus contrôlé à l'équipe. Les détails logistiques du nouveau site ont déjà été définis : la fédération précise que celui-ci comprend toutes les installations d'entraînement, une salle de sport, un restaurant privé et l'ensemble des équipements nécessaires à la préparation de l'équipe.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DE LA FÉDÉRATION IRANIENNE

Le président de la fédération, Mehdi Taj, a présenté un compte rendu détaillé de la démarche diplomatique ayant permis ce transfert. Dans un communiqué diffusé par les

canaux médiatiques de l'instance, il a décrit les réunions de haut niveau organisées afin que la transition respecte la réglementation de la FIFA. « Tous les camps de base des sélections nationales participant à la Coupe du monde doivent être validés par la FIFA », a-t-il rappelé dans son communiqué. « Grâce aux demandes que nous avons déposées et aux réunions que nous avons tenues avec la FIFA et les responsables du tournoi à Istanbul, ainsi qu'à la visioconférence organisée hier à Téhéran avec le secrétaire général de la FIFA, notre demande de transfert du camp de base de l'équipe des États-Unis vers le Mexique a été approuvée. »

● LIGA MBAPPÉ ENCORE « PICHICHI »

Pas de titre avec le Real Madrid mais une distinction pour Kylian Mbappé. Si le Français n'a pas soulevé de trophée cette saison avec les Merengues, il est assuré de finir la saison "pichichi", soit meilleur buteur du championnat espagnol. Avec 25 réalisations, dont une ce samedi contre Bilbao (3-1), il devance Vedat Muriqi (Majorque, 22 buts) et Ante Budimir (Osasuna, 17 buts).

L'an passé, Kylian Mbappé avait déjà été sacré "pichichi" pour sa première saison dans la capitale espagnole, avec un total de 31 buts. Il avait également remporté le Soulier d'or 2024-2025, ce qui ne sera pas le cas cette fois-ci puisqu'avec 50 points, il ne pointe qu'à la 3e position du classement.

Ce deuxième titre de "pichichi" représente toutefois une petite consolation pour l'attaquant de 27 ans qui n'a toujours pas remporté de trophée majeur avec le Real Madrid. Seulement



vainqueur de la Coupe intercontinentale et de la Supercoupe d'Europe en 2024-2025, la Maison Blanche a connu un exercice 2025-2026 encore plus cauchemardesque. Battus sur la pelouse du rival barcelonais le 10 mai (0-2), pour sceller le sacre des Catalans en championnat à trois journées de la fin, les Madrilènes ont également échoué en finale de la Supercoupe d'Espagne face aux hommes de Hansi Flick (2-3). Autres désillusions: une

élimination dès les huitièmes de finale de la Coupe du roi face à l'Albacete, club de D2 espagnole (2-3), et en quarts de finale de la Ligue des champions contre le Bayern Munich (4-6 en cumulé).

De son côté, Kylian Mbappé avait démarré la saison en trombe avant d'être embêté par quelques pépins physiques. Généralement sans gravité majeure, ses blessures ont toutefois parfois défrayé la chronique, à l'image de cette erreur de diagnostic du staff médical du Real Madrid... qu'il avait ensuite démentie. Sa dernière, au muscle semi-tendineux de la jambe gauche survenue lors du match nul contre le Betis (1-1) le 24 avril, a aussi beaucoup fait parler.

S'il n'a pas été éloigné des terrains bien longtemps, c'est sa virée en Sardaigne avec sa compagne Ester Exposito qui a créé la polémique - ce dont se serait bien passé le Real Madrid, en pleine crise sportive et interne. Et pour rajouter de l'huile sur le feu, le capitaine des Bleus s'est lâché devant les médias après son retour contre le Real Oviedo (2-0) le 14 mai, taclant son entraîneur et ses coéquipiers.



barcelonais. L'Olympique Lyonnais Féminin échoue ainsi dans sa quête d'un neuvième titre européen et devra rapidement se remobiliser pour la finale du championnat de France face au Paris FC.

Le FC Barcelona Femení, porté notamment par sa capitaine Alexia Putellas, en fin de contrat en juin et peut-être apparue pour la dernière fois sous le maillot blaugrana à Oslo, confirme un peu plus son statut de référence du football féminin européen.

La rencontre a également mis en lumière

l'attaquante polonaise Ewa Pajor, longtemps en difficulté dans les finales européennes, mais décisive après la pause. D'abord maladroite en première période, elle s'est montrée particulièrement efficace en seconde mi-temps. Pour une année encore, le Barça, qui jouait à Oslo sa sixième finale de Ligue des champions d'affilée, a confirmé sa suprématie sur la scène européenne. « Quand je vois le travail abattu tous les jours à l'entraînement, je sais que l'équipe n'a qu'une envie, c'est d'être en finale l'an prochain », a prévenu Pajor.

USM ALGER

Tensions et blocages en interne

Entre désaccords sur le recrutement, décisions contestées et accusations de dysfonctionnements administratifs, le climat apparaît de plus en plus tendu à Soustara.

Les déclarations de Saïd Allik ont provoqué un véritable séisme en interne à l'USM Alger, quelques semaines seulement après une saison couronnée de succès. Le club de Soustara, auréolé d'un doublé historique, se retrouve désormais confronté à une crise de gouvernance qui pourrait fragiliser sa stabilité à l'aube du prochain exercice.

Invité de la Radio nationale, le directeur général sportif n'a pas dissimulé ses inquiétudes quant au fonctionnement actuel de l'institution. Selon lui, plusieurs décisions majeures auraient été prises sans concertation avec la direction sportive, dans un contexte marqué par des tensions internes et des divergences d'influence.

Parmi les dossiers évoqués, celui de la nomination de Lamine N'Diaye. Saïd Allik affirme que certaines parties internes auraient tenté de bloquer son arrivée malgré un accord déjà établi, invoquant notamment des considérations financières.

Autre point de friction, des contacts auraient été établis avec



Billel Dziri pour lui proposer le poste d'entraîneur, sans consultation préalable de la direction sportive. Une démarche que le dirigeant qualifie de remise en cause directe de ses prérogatives.

Sur le plan administratif, le responsable usmiste dénonce également la non-qualification de Achraf Abada et Imadeddine Azzi

pour les compétitions africaines, une situation qui aurait privé l'équipe de renforts importants lors d'échéances décisives.

Concernant le recrutement, Allik regrette par ailleurs l'abandon du dossier menant à Tayeb Meziani, un profil jugé pertinent pour renforcer le secteur offensif. Dans une déclaration particu-

lièrement forte, il a évoqué une « trahison au sein de la maison », dénonçant également des réunions tenues avec les joueurs en dehors de son cadre de validation, ainsi que l'implication de certaines parties proches des supporters dans la gestion de dossiers sensibles.

Cette sortie médiatique intervient dans un climat de division au sein de la base de supporters, entre ceux qui saluent la volonté de transparence du dirigeant et ceux qui estiment que ces révélations publiques pourraient nuire à l'image du club.

Désormais, le rôle du propriétaire, le Groupe Serport, apparaît central dans la gestion de cette crise. Saïd Allik plaide pour une clarification des responsabilités et l'obtention de pouvoirs élargis afin de stabiliser la gouvernance sportive.

Dans un contexte où le club a retrouvé les sommets du football national et continental, l'enjeu est désormais clair : préserver l'équilibre interne afin de ne pas compromettre les ambitions sportives bâties cette saison.

AMICAL PAYS-BAS-ALGÉRIE

Un quatuor autrichien au sifflet

Un quatuor arbitral autrichien dirigera le match amical entre les Pays-Bas et l'Algérie prévu le 3 juin prochain au Stade Feijenoord» De Kuip» de Rotterdam (19h45 algérienne) dans le cadre de la préparation des deux sélections à la Coupe du monde 2026.

Le quatuor sera emmené par Jakob Semler. Il sera assisté de Martin Höfler et Alexander Borucki, tandis que Christian-Petru Ciocirca officiera comme quatrième arbitre. L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera assurée par Alan Kijas, avec Josef Spurny comme assistant

Ce rendez-vous constituera un test important pour les deux sélections à quelques semaines du début du Mondial 2026, prévu aux Etats-Unis, Canada et le Mexique (11 juin-19 juillet). Les Verts disputeront un ultime match amical le 10 juin contre la Bolivie à Kansas City (USA). L'Algérie évoluera dans le groupe J avec l'Argentine (tenante), l'Autriche et la Jordanie, tandis que les Pays-Bas ont hérité du groupe F en compagnie du Japon, de la Tunisie et la Suède.

FRANCE

L'OL et l'OM à l'affût pour Bentaleb



En fin de contrat avec le LOSC Lille, Nabil Bentaleb attire déjà plusieurs clubs à l'approche du mercato estival. L'international algérien, libre en juin, est notamment suivi par l'Olympique de Marseille et l'Olympique Lyonnais. Le LOSC tente de le prolonger, mais aucun accord n'a encore été trouvé. Arrivé en 2023, le milieu de 31 ans reste apprécié pour son expérience et son équilibre au milieu de terrain. Marseille recherche de la stabilité dans l'entrejeu, tandis que Lyon suit le dossier de près, notamment grâce à la connaissance du joueur par Paulo Fonseca. Libre cet été, Bentaleb représente une opportunité intéressante sur le marché.

LES VERTS SOULAGÉS : Bensebaïni de retour

Le retour de Ramy Bensebaïni constitue une excellente nouvelle pour la sélection algérienne, à quelques jours du début du stage préparatoire à la Coupe du Monde de la FIFA 2026. Touché à la cheville et absent lors des deux dernières rencontres de Bundesliga avec Borussia Dortmund, le défenseur semblait incertain pour le rassemblement des Verts. Finalement, les dernières indications sont rassurantes. Déjà pré-

sent à Alger depuis plusieurs jours afin d'honorer différents engagements avec ses partenaires, Bensebaïni devrait rejoindre normalement le Centre technique national de Sidi Moussa à partir d'aujourd'hui afin d'entamer la préparation sous les ordres de Vladimir Petković.

Cadre incontournable de la sélection, le défenseur algérien apportera son expérience et son leadership à un groupe qui s'apprête à vivre un ren-

dez-vous historique. Avec 81 sélections à son actif, il fait partie des joueurs les plus expérimentés de l'effectif algérien, aux côtés de Aïssa Mandi. Le staff médical devrait toutefois gérer son cas avec prudence afin d'éviter toute rechute. Une absence lors du match amical face à l'Équipe des Pays-Bas de football, prévu le 3 juin à Rotterdam, n'est d'ailleurs pas à exclure si sa condition physique n'est pas jugée optimale. Pour Bense-

baïni, cette Coupe du Monde de la FIFA 2026 aura une saveur particulière. Après avoir disputé cinq éditions de la CAN avec l'Algérie, il s'apprête enfin à découvrir le Mondial, lui qui avait douloureusement manqué la double confrontation décisive face à l'Équipe du Cameroun de football lors des barrages du Mondial 2022. Suspendu pour le match retour à Blida, son absence avait lourdement pesé dans l'élimination des Fennecs.

ANGLETERRE

Bachir Belloumi avec Hull City en Premier League

En Angleterre, l'international algérien Bachir Belloumi a vécu une soirée historique ce samedi à Wembley. Au terme d'une finale des barrages haletante, Hull City a validé son retour en Premier League en s'imposant face à Middlesbrough FC (1-0), grâce à un but inscrit dans les derniers instants.

Dans une rencontre fermée et longtemps indécise, les deux équipes se sont neutralisées jusqu'au bout du temps réglementaire. Alors que la prolongation se profilait, Oliver McBurnie a libéré les Tigers à la 95e minute, offrant à Hull City une montée attendue depuis plusieurs saisons.

Titulaire au coup d'envoi, Bachir Belloumi a pris part à ce succès en disputant 76 minutes. Actif sur son côté droit, l'ailier algérien a su se montrer percutant, multipliant les accélérations et tentant sa chance sur une frappe lointaine en première période, sans toutefois être décisif.

Cette accession vient récompenser une saison solide du joueur en Championship, malgré plusieurs pépins physiques. Le fils de la légende Lakhdar Belloumi s'est progressivement imposé dans un championnat exigeant, affichant un bilan de trois buts et quatre passes décisives.

Pour Hull City, cette montée marque l'aboutisse-



ment d'un cycle de reconstruction et de stabilité retrouvée. Pour Bachir Belloumi, elle ouvre les portes de la Premier League, un nouveau défi au plus haut niveau du football anglais.

EREDIVISIE

Hadj Moussa, joueur du mois de mai

Anis Hadj Moussa confirme sa montée en puissance aux Pays-Bas. L'ailier de Feyenoord a été désigné joueur du mois de mai en Eredivisie par la Ligue néerlandaise.

L'international algérien (24 ans) s'est distingué en fin de saison avec trois buts inscrits en trois rencontres, une série qui lui permet de décrocher cette distinction pour la deuxième fois de l'exercice. Une régularité qui confirme son rôle de plus en plus central dans l'effectif rotterdamois.

Formé au RC Lens, Hadj Moussa réalise sa saison la plus aboutie sur le plan statistique. Toutes compétitions confondues, il totalise 14 buts et 7 passes décisives en 40 apparitions sous le maillot de Feyenoord. Ses performances attirent déjà l'attention de plusieurs clubs européens, à l'approche du mercato estival. Percutant, rapide et efficace en un-contre-un, l'Algérien s'impose comme l'un des profils offensifs les plus décisifs du championnat néerlandais cette saison.

Une dynamique encourageante également pour la sélection algérienne, qui pourrait compter sur un joueur en pleine confiance lors des prochaines échéances internationales.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1						■				
2				■						
3							■			
4			■						■	
5	■					■				
6					■					■
7		■						■		
8				■						
9							■			
10					■					

HORIZONTALEMENT

- Allure rapide du cheval - Genre de graminées.
- Souverain - Imaginaire.
- Général français - Celle de la méditerranée et Gibraltar.
- Homme parfait mais symbolisé - Enchante.
- Contre - Aspirer avec la bouche.
- Instrument pour serrer les objets - Ancienne ville d'Afrique.
- Conjonction (inversé) - Largeur d'étoffe.
- De l'allemand - Salit.
- Prénom féminin - Non Allemand.
- Elle sont aussi charitables - Divertit.

VERTICALEMENT

- Qui contient de la graisse - Usa.
- Insecte d'automne - Fils de Noé.
- Adjectif numéral (inversé) - Venir au monde.
- Roi légendaire des pays de Galles - Est anglais.
- Broyai - Clair (mêlé).
- S'il est solitaire c'est le ténia (inversé) - Ville côtière près de Jijel.
- Richesse - Fils d'Abraham.
- Dernière portion du gros intestin - Interjection.
- Gelée des eaux - Pas de... détroit unissant la manche et la mer du nord.
- Petit étudiant - Volcan italien.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Départementale
Départementale
Départementale
Départementale

Coordination
Coordination
Cordination
Coordination

Naration
Narrassion
Narration
Narraçion

Naustalgique
Nostalgique
Nostalgik
Nostalegique

Les mots fléchés

INEXPLICABLE	CRÈME GLACÉE DANS UN CORNET REMETTRE EN L'ÉTAT	HAUSSA DO D'AVANT	CHEVEUX RETOMBANT SUR LE FRONT DYNAMIQUE	DOCTRINE CONTRAIRE À LA FOI CATHOLIQUE	POUR MOI PAS BEAUCOUP	PARADIS
ADORER				ARME BLANCHE FORMELLEMENT RECONNU		
IL A DIX FOIS DIX ANS SUFFRAGE		MARCHANDE ELLES APPORTENT LES ACHATS À DOMICILE			POISSON DÉLICAT	
À MOI SOUTIEN	AMPLES MONDIAL				QUELQU'UN SE RENDIT	
EXCLUSION D'UN ÉLÈVE MOURIR			TRÈS INTELLIGENT			DISPUTE DE COUPLE
				PETITS ÉCRANS		
FILS DU FRÈRE	JEUNE RUMINANT OBSERVÉ		PRONOM RELATIF		IL FAIT LEVER LA PÂTE	ORIFICES DU NEZ
			GUETTE DEVANT L'ANNÉE			LES QUATRE SAISONS MOI EN PSY
NOUNOU RÉGAL DE TOUTOU			TRAITÉ AVEC UN PROFOND RESPECT OUVRIER DU BOIS			
	RAISONNABLES PAS VIRTUELLE			PRODUIT UN EFFET POLICE PRIVÉE		MONUMENTS FUNÉRAIRES
ANCIENNES COLÈRES FRÈRE DE CAÏN			VÉHICULES DE TRANSPORT LADY DÉFUNTE			
			CÉLESTE COÛTE			MOT DE LIAISON SOUS LA PAUPIÈRE
ARTICLE MASCULIN ESTUAIRE		FORT ÂGÉ À TOI			POLISSON SANS VALEUR	
			LES OUVRIERS Y TRAVAILLENT EN LES			ÎLE OU NOTE
POLICIERS EN UNIFORMES	VENDRE... PROVISOIREMENT			AVOIR TRÈS CHAUD		
				PAREILLES		

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES : Oasis d'Algérie

- | | | |
|--------------|------------|------------|
| ACRE | JUELLE | ROI |
| AMOUREUX | LOCATAIRE | ROSÉE |
| BILBOQUET | LONGUE | ROUE |
| BRIQUET | MAGAZINE | RUPTURE |
| CALE | MASCARADE | SECRÉTAIRE |
| CARRELAGE | MENACE | SITUATION |
| CLOCHETTES | MÉTRO | SKIKDA |
| COLLÈGUE | NATTE | SPÉCIMEN |
| COMIQUE | NICHE | STORES |
| COTON | NIÈCE | TANNIN |
| DÉSESPoir | NORMAL | TARTE |
| DIPLOMATE | ORAGE | TAS |
| ÉCOLOGIE | OREILLES | TASSE |
| ÉDITÉE | OURLET | TÉBESSA |
| ELLE | PACTE | TIARET |
| GALBE | PARADOXAL | TORPILLEUR |
| GARÇON | PÉRIODIQUE | TRICOT |
| GENTILLESSE | PORTEUR | UNI |
| GÉOLOGIE | QUESTIONS | ZOO |
| GRAVIER | REMISE | |
| IDiot | RESTITUÉ | |
| IMMEUBLE | RITUELLE | |
| INDÉPENDANT | ROCK | |
| INFORMATIQUE | RODAGE | |

R	O	U	E	S	N	O	I	T	S	E	U	Q	I	D	O	I	R	E	P
O	P	L	N	A	N	S	E	E	S	P	C	N	E	E	N	R	S	G	E
S	L	A	T	I	N	R	E	E	S	A	E	S	O	D	U	I	A	E	S
E	H	T	C	E	U	I	T	C	L	S	E	C	E	T	T	G	E	G	S
E	E	H	O	T	U	T	N	E	R	S	A	P	I	U	O	T	N	K	E
I	E	E	P	R	E	Q	T	N	P	E	E	T	A	M	I	C	I	O	L
G	D	U	C	H	E	A	I	O	A	N	T	T	E	D	E	K	I	O	L
O	R	I	C	E	M	I	I	M	D	T	I	A	E	U	D	N	C	R	I
L	A	O	O	O	I	R	L	A	O	O	O	U	I	A	Q	A	A	E	T
O	L	P	L	T	E	N	N	L	N	C	Q	R	M	R	T	I	U	C	N
C	B	P	A	G	R	T	D	E	E	I	E	O	P	A	E	T	R	E	E
E	I	I	A	R	T	A	U	E	T	S	U	L	I	I	I	M	T	B	G
D	E	D	L	A	A	G	S	A	L	R	R	R	L	T	L	R	I	R	A
A	O	L	R	B	E	D	M	S	E	B	E	U	S	E	A	L	A	S	L
R	G	E	L	L	O	R	O	U	E	N	U	E	E	T	U	V	E	L	E
A	T	A	L	E	O	Q	X	X	O	B	R	E	E	T	I	T	A	U	R
C	T	O	L	F	M	K	U	C	A	O	E	L	M	E	R	M	I	E	R
S	C	A	N	B	C	U	R	E	T	L	R	T	R	M	R	O	O	R	A
A	A	I	S	O	E	A	J	S	T	U	I	O	A	O	I	O	P	C	C
M	E	T	R	O	G	E	O	L	O	G	I	E	N	I	Z	A	G	A	M

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

- MALPROPREMENT - MOTIVANTE - VE - ABC - REVEILLE - RASE - ORNIÈRE - BILE - UT - COUTS - OEUFS - VERRÉS - IL - IRAS - LE - BALLE - PUE - TRI - CUISINES - NIE - RA - NOCI-VES - E - USITE - UNISSON - SARCLER - EST - GROG - HO - AS - SA - EN - MISOGYNES - SOC-DUC - PERILS - ETRE - DA - IDÉE - BLEUTÉE - VESTE

VERTICALEMENT

- CAMBRIOLEURS - RECEL - LOCALE - LIAISON - TE - APT - SEUILS - TAG - DRU - RIRE - FREINER - MUET - LOVE - USA - NO - CHIC - E - PAVOT - SPECULOS - DE - ORNER - V - USINE - OPA - ETINCELE - VIRAGE - V - AMÉLIORE - NES - SYRIE - E - LEUR - TISSE - NIDS - INVERTEBRE - OSSELET - TE - ESSAI - ENTASSE.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- 1- DAMAS - EROS. 2- AMI - ANNOTA. 3- MOELLE - NET. 4- ER - OISIF - A. 5- CAGE - CLAN. 6- BÊTE - VOEU. 7- I - TETON - TU. 8- LUE - ELEVES. 9- ANNELE - EUE. 10- NIDS - SERRE.

VERTICALEMENT

- 1- AH - BILAN. 2- AMORCE - UNI. 3- MIE - ATTEND. 4- A - LOGEE - ES. 5- SALIE - TEL. 6- NES - VOLES. 7- EN - ICONE - E. 8- RONFLE - VER. 9- OTE - AUTEUR. 10- SATAN - USEE.

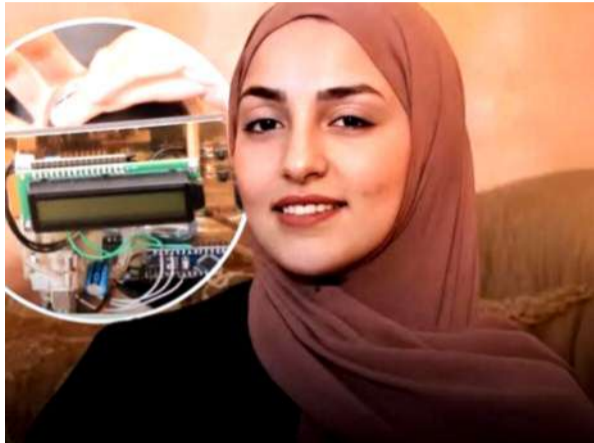
4x4

Inhumainement - Shakespeare
Compromettre - Glouton

BIFFE-TOUT : MATRICULE



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

DÉTECTION DU CANCER : UNE INNOVATION PALESTINIENNE

À 18 ans, la Palestinienne Israa Al-Shawabkeh a breveté un appareil portable de dépistage du cancer du sein pour pallier le manque d'infrastructures en Cisjordanie. Si cette invention suscite l'admiration, elle doit encore valider son efficacité via des essais cliniques et trouver des financements. Avec plus d'un million de vues, de nombreux internautes saluent ce génie précoce.

9/10

BITCOIN SAUVÉ PAR L'IA



Un Américain a récupéré 5 Bitcoins, valant désormais 400 000 \$, après 11 ans de perte grâce à l'IA Claude d'Anthropic. L'outil a identifié une sauvegarde oubliée et corrigé un script de récupération défectueux, résolvant ainsi une impasse technique majeure. Avec plus de 105k vues, les internautes saluent cette prouesse technologique, qualifiant l'IA de détective moderne hors pair.

8/10

HOMMAGE ÉMOUVANT À WARDHA

Le public de l'Opéra d'Alger a créé un moment exceptionnel en reprenant en chœur le célèbre titre «Haramt Ahebak» de la regrettée Warda Al-Jazairia, dans une ambiance chargée d'émotion et de nostalgie. Avec plus de 68k vues, les internautes parlent d'un moment magique et profondément émouvant.



7/10 QUAND LA GRÈCE DANSE AU RYTHME KABYLE



Au Salon International du Tourisme et des Voyages (SITEV 2026) à Alger, une troupe grecque a offert une performance de danse sur des sonorités kabyles, créant un moment de fusion culturelle remarquable. Une rencontre artistique qui illustre le pouvoir du tourisme culturel à rapprocher les traditions. Avec plus de 22k vues, les internautes saluent une belle passerelle entre cultures et une mise en valeur inspirante du patrimoine algérien.

6/10

LA PEUR AU PIED DES IMMEUBLES



Une vidéo montrant un homme, accompagné de son frère proférant des insultes et des menaces devant un immeuble à Bordj El Bahri suscite l'indignation, avec plus de 18k vues. L'auteur des images affirme avoir été ciblé devant son domicile. De nombreux internautes dénoncent la banalisation de l'insécurité dans certains quartiers et réclament une intervention ferme contre les individus qui intimident les habitants et troublent la tranquillité publique.

5/10 AÏD SOUS PRESSION ?

De nombreux internautes constatent qu'à l'approche de l'Aïd el-Adha, plusieurs familles ont recours à l'emprunt ou à des prêts d'argent afin de pouvoir acheter le mouton du sacrifice. Ils estiment que cette situation est souvent motivée par le désir de ne pas décevoir les enfants ou de préserver la tradition sociale, même lorsque les moyens financiers ne suivent pas. Certains soulignent que cette réalité donne progressivement une autre dimension à ce rituel religieux, qui risque de s'éloigner de son essence spirituelle, fondée avant tout sur la foi, le partage et la proximité avec Dieu, pour devenir une charge économique et sociale lourde pour de nombreux ménages. Des publications sur le sujet ont été vues 10k fois.



4/10

LE VOLANT DE LA DISCORDE

Une vidéo montrant un chauffeur de taxi expulsant violemment un passager de son véhicule a suscité une large polémique sur les réseaux sociaux, avec plus de 4k réactions. Selon le récit accompagnant la séquence, le conducteur assurait un trajet entre Blida et Tlemcen lorsqu'un conflit aurait éclaté avec plusieurs passagers en raison de son comportement jugé dangereux et de propos déplacés, avant qu'il ne les abandonne sur une aire de repos. L'incident relance le débat sur le manque de professionnalisme et de contrôle dans certains transports interurbains. De nombreux internautes dénoncent une attitude irresponsable mettant en danger la sécurité et la dignité des passagers.

3/10

«MICKEY MOUSE» DERRIÈRE LES BARREAUX

À Annaba, les services de sécurité ont arrêté un voleur de câbles en cuivre qui opérait en portant un costume représentant Mickey Mouse afin de dissimuler son identité et passer inaperçu. Le recours à un costume de mascotte révèle une tentative insolite de banaliser un acte criminel tout en exploitant l'effet de distraction visuelle. Avec plus de 1 600 réactions, les internautes oscillent entre ironie et indignation, qualifiant l'affaire de «scène surréaliste digne d'une comédie noire».

2/10 WAHIDA DÉCONNECTÉE... ?



Dans une décision surprise, citée par ET Djazairi, le mannequin et influenceuse Wahida Guerroudj aurait annoncé son retrait définitif des réseaux sociaux, évoquant de fortes pressions et des problèmes personnels. Après 9 ans de présence en ligne, elle aurait affirmé que les réseaux ont nui à sa vie privée et à sa relation personnelle. Elle continuerait uniquement à utiliser son compte pour promouvoir les activités de son salon, sans exposer son visage ni sa vie privée. Elle aurait également averti qu'elle poursuivra toute personne la filmant sans son autorisation dans les lieux publics. Avec plus de 550 réactions, beaucoup saluent son courage et son choix de protéger sa paix intérieure, tandis que d'autres regrettent de ne plus suivre son contenu.

1/10

RIFKA, RÉVÉLATION DE LA SAISON

L'acteur et influenceur Rifka remporte le prix de la «Découverte de la saison» pour son rôle dans la série «El Mouhadjir» lors des «Golden Screen Awards 2026». Avec plus de 200 réactions, les internautes saluent une révélation prometteuse et une performance très convaincante.



OUVERTURE D'UNE PRÉTENDUE AMBASSADE À AL QODS OCCUPÉE L'ALGÉRIE ET 17 PAYS DÉNONCENT UNE DÉCISION ILLÉGALE

Les ministres des Affaires étrangères des 18 pays ont évoqué une violation flagrante du droit international et des résolutions des Nations unies relatives à Al Qods occupée.

Une large coalition de pays arabes et musulmans a condamné avec fermeté l'ouverture par le Somaliland d'une prétendue «ambassade» à Al Qods occupée, dénonçant une décision «illégal» et contraire au droit international, dans un contexte de fortes tensions autour du statut de la ville sainte et de la question palestinienne. Dans un communiqué conjoint, les ministres des Affaires étrangères d'Algérie, d'Arabie saoudite, du Qatar, d'Égypte, de Jordanie, de Turquie, du Pakistan, d'Indonésie, de Djibouti, de Somalie, de Palestine, du Oman, du Soudan, du Yémen, du Liban, de la Mauritanie, du Koweït et du Bangladesh ont dénoncé «avec la plus grande fermeté» cette démarche, estimant qu'elle constitue une violation flagrante du droit international et des résolutions des Nations unies relatives à Al Qods occupée. Les signataires du texte ont souligné que cette initiative représente «une atteinte directe au statut juridique et historique de Jérusalem occupée», rappelant que Jérusalem-Est demeure un territoire palestinien occupé depuis 1967 et que toute tentative visant à modifier son statut est considérée comme «nulle et non avenue».

UNE RECONNAISSANCE QUI CHANGE LA DONNE

Les ministres ont également réaffirmé leur rejet absolu de toute mesure unilatérale destinée à «imposer une réalité illégale à Al Qods occupée» ou à accorder une quelconque légitimité à des entités ou arrange-



ments contraires au droit international. Cette nouvelle crise intervient après la décision de l'entité sioniste de reconnaître officiellement le Somaliland, devenant ainsi la première entité membre des Nations unies à accorder une reconnaissance diplomatique à cette région séparatiste de la Somalie. Le Somaliland avait proclamé unilatéralement son indépendance de la Somalie en 1991, profitant de l'effondrement de l'État somalien et de la guerre civile qui secouait alors le pays. Malgré la mise en place d'institutions politiques, sécuritaires et administratives relativement stables, cette région n'avait jusqu'ici obtenu aucune reconnaissance internationale officielle. La reconnaissance sioniste a, toutefois, profondément modifié les équilibres diplomatiques dans la

Corne de l'Afrique. Plusieurs pays arabes et africains considèrent cette décision comme une atteinte directe à l'unité et à la souveraineté de la Somalie. L'ouverture d'une représentation diplomatique du Somaliland à Al Qods occupée est ainsi perçue comme une nouvelle étape dans le rapprochement entre Hargeisa et Tel-Aviv, mais aussi comme une tentative sioniste de renforcer sa présence stratégique dans la région de la mer Rouge et du golfe d'Aden.

SOUTIEN RENOUVELÉ À LA SOUVERAINETÉ SOMALIENNE

Dans leur communiqué, les pays signataires ont insisté sur leur soutien total à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Somalie, rejetant toute initiative suscep-

tible de porter atteinte à l'unité du territoire somalien. Cette position intervient alors que Mogadiscio traverse déjà une crise politique interne marquée par des tensions croissantes avec certaines régions autonomes, notamment le Puntland. Plusieurs observateurs estiment que la reconnaissance du Somaliland par l'entité sioniste pourrait encourager d'autres dynamiques séparatistes dans la région, au moment où la Corne de l'Afrique fait face à des défis sécuritaires majeurs liés au terrorisme, aux rivalités géopolitiques et aux tensions maritimes en mer Rouge. La question d'Al Qods demeure particulièrement sensible dans le monde arabe et musulman. Depuis la reconnaissance d'Al Qods comme capitale sioniste par les États-Unis en 2017, plusieurs pays ont dénoncé des tentatives visant à modifier le statut historique et juridique de la ville. Pour les pays signataires du communiqué, l'ouverture d'une «ambassade» du Somaliland à Al Qods occupée constitue un précédent dangereux susceptible d'encourager d'autres initiatives similaires en contradiction avec les résolutions internationales. Les capitales arabes et musulmanes craignent également que cette démarche ne contribue à renforcer les tensions régionales déjà exacerbées par les conflits au Moyen-Orient et par les rivalités d'influence dans la Corne de l'Afrique. Dans ce contexte, les signataires ont appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités afin de préserver le statut juridique d'Al Qods et de garantir le respect de l'intégrité territoriale de la Somalie.

Assia M.

COLONISATION

L'Europe face à ses responsabilités historiques

La condamnation définitive de la Belgique pour crimes commis durant la période coloniale au République démocratique du Congo marque un tournant historique dans le traitement judiciaire des exactions coloniales en Europe. En reconnaissant l'enlèvement systématique d'enfants métis comme un crime contre l'humanité, la justice belge ouvre un précédent inédit qui pourrait raviver les débats autour des responsabilités coloniales d'autres puissances européennes, notamment la France et le Royaume-Uni. Vendredi, la Cour de cassation belge a rejeté le pourvoi introduit par l'État belge contre une décision rendue en décembre 2024 par la cour d'appel de Bruxelles. Cette dernière avait estimé que les enlèvements de cinq fillettes métisses dans les anciennes colonies belges constituaient des «crimes contre l'humanité» non prescrits. Les cinq plaignantes, aujourd'hui âgées d'une soixantaine d'années, sont nées entre 1945 et 1950 de relations entre des hommes blancs et des femmes africaines dans l'ancien Congo belge. Enfants, elles avaient été retirées de force à leurs familles maternelles puis placées dans des institutions religieuses. La justice belge a considéré que ces séparations rele-



vaient d'un «plan systématique» visant les enfants métis en raison de leurs origines. La Belgique devra verser 50.000 euros à chacune des victimes. Pour leur avocate, cette décision constitue «la première condamnation d'un État européen pour un crime contre l'humanité durant la colonisation».

UN PRÉCÉDENT QUI RAVIVE LE DÉBAT

Cette décision judiciaire historique intervient alors que la question de la mémoire coloniale continue de diviser plusieurs pays européens, en particulier la

France, dont le passé colonial en Algérie demeure au cœur de tensions politiques et mémorielles persistantes. Depuis plusieurs années, l'Algérie réclame une reconnaissance pleine et entière des crimes coloniaux commis durant les 132 années de présence française. La question des massacres, des déplacements forcés, des essais nucléaires, des enfumades ou encore des politiques de ségrégation continue d'alimenter les demandes de réparation et d'excuses officielles. Dans ce contexte, Alger avait franchi une étape majeure avec l'adoption d'une loi crimina-

lisant le colonialisme français, une initiative présentée à l'époque comme une réponse aux lois mémorielles françaises jugées favorables à la colonisation. Cette démarche avait fait de l'Algérie l'un des rares pays à tenter d'inscrire juridiquement la condamnation du colonialisme comme crime historique et politique. La décision belge pourrait ainsi renforcer les voix réclamant une internationalisation du débat sur les crimes coloniaux européens et ouvrir la voie à de nouvelles actions judiciaires ou diplomatiques.

RESPONSABILITÉ BRITANNIQUE

Le précédent belge pourrait également inspirer la Palestine dans ses démarches contre le Royaume-Uni, notamment concernant la Déclaration Balfour de 1917 et le rôle historique de Londres dans la création des conditions ayant conduit à la dépossession des Palestiniens. Depuis plusieurs années, des responsables palestiniens évoquent la possibilité d'engager des poursuites symboliques ou politiques contre la Grande-Bretagne pour son soutien historique au projet sioniste durant le mandat britannique sur la Palestine. Pour plusieurs observateurs, la reconnaissance

judiciaire par un État européen de crimes coloniaux pourrait encourager d'autres peuples anciennement colonisés à réclamer des réparations ou une reconnaissance officielle des préjudices subis.

VERS UNE REDÉFINITION DE LA MÉMOIRE COLONIALE EUROPÉENNE ?

Au-delà du cas belge, cette affaire illustre une évolution progressive des sociétés européennes face à leur héritage colonial. Longtemps limitées au champ historique ou académique, les questions mémorielles investissent désormais le terrain judiciaire. Plusieurs ONG et organisations de défense des droits humains considèrent que cette condamnation pourrait créer une jurisprudence morale et politique susceptible d'avoir des répercussions dans d'autres dossiers liés à la colonisation, à l'esclavage ou aux politiques de ségrégation raciale menées dans les anciens empires européens. Dans un contexte international marqué par la montée des revendications mémorielles et des demandes de réparation, le jugement belge pourrait ainsi constituer un précédent majeur dans la reconnaissance des responsabilités coloniales des puissances européennes.

A. M.